



Bruxelles, 20.10.2004  
SEC(2004) 1282 final

BUDGET GENERAL - EXERCICE 2004  
SECTION III - COMMISSION

BEVILLINGSOVERFØRSEL  
MITTELÜBERTRAGUNG  
ΜΕΤΑΦΟΡΑ ΠΙΣΤΩΣΕΩΝ  
TRANSFER OF APPROPRIATIONS  
TRANSFERENCIA DE CRÉDITOS  
MÄÄRÄRAHASIIRTO  
VIREMENT DE CREDITS  
STORNO DI STANZIAMENTI  
KREDIETOVERSCHRIVNING  
TRANSFERÊNCIA DE DOTAÇÕES  
ANSLAGSÖVERFÖRING

**DEC 50A + 50B / 2004**

---

The complete Omnibus transfer 2004 contains the following documents:

Omnibus transfer 50A+B/2004 (in 11 languages)  
Technical Annex A (EN only)  
Technical Annex A1, A2 (EN only)  
Technical Annexes A3, A4 (EN only)

Le Virement global 2004 complet contient les documents suivants:

Virement global 50A+B/2004 (dans 11 langues)  
Annexe Technique A (seulement en EN)  
Annexe Technique A1, A2 (seulement en EN)  
Annexes Techniques A3, A4, (seulement en EN)

Die vollständige Globale Mittelübertragung 2004 besteht aus folgenden Dokumenten:

Globale Mittelübertragung 50A+B/2004 (in 11 Sprachen)  
Technischer Anhang A (nur in EN)  
Technischer Anhang A1, A2 (nur in EN)  
Technische Anhänge A3, A4 (nur in EN)



# COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

SEC( 2004 ) 1282 FINAL

BRUXELLES, LE 20.10.2004

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2004  
SECTION III - COMMISSION

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC50A/2004**

DÉPENSES NON OBLIGATOIRES

EN EUROS

## ORIGINE DES CRÉDITS

### **DU CHAPITRE - 01 02 UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE**

ARTICLE - 01 02 02 Coordination et surveillance de l'Union économique et monétaire CP - 800 000

ARTICLE - 01 02 04 Prince - Communication relative à l'Union économique et monétaire, y compris l'euro CP - 1 400 000

### **DU CHAPITRE - 01 03 QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES INTERNATIONALES**

ARTICLE - 01 03 02 Assistance macroéconomique

POSTE - 01 03 02 01 Assistance macroéconomique aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale CP - 11 500 000

POSTE - 01 03 02 02 Assistance macroéconomique aux pays des Balkans occidentaux qui ne sont pas concernés par une stratégie de préadhésion CP - 74 900 000

### **DU CHAPITRE - 02 02 ENCOURAGER L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

ARTICLE - 02 02 03 Amélioration de l'environnement entrepreneurial pour les PME

POSTE - 02 02 03 01 Programme pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, en particulier pour les petites et moyennes entreprises CP - 7 000 000

ARTICLE - 02 02 04 Réseaux pour l'échange de données entre administrations (IDA) CP - 1 500 000

### **DU CHAPITRE - 02 03 RECHERCHE - PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT**

ARTICLE - 02 03 01 Recherche et innovation CP - 6 157 000

### **DU CHAPITRE - 02 04 TIRER ENCORE DAVANTAGE PARTI DU MARCHÉ INTÉRIEUR**

ARTICLE - 02 04 01 Fonctionnement et développement du marché intérieur, notamment dans les domaines de la notification, de la certification et du rapprochement sectoriel CP - 1 000 000

ARTICLE - 02 04 03 Normalisation et rapprochement des législations CP - 3 000 000

### **DU CHAPITRE - 02 05 COMPÉTITIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ARTICLE - 02 05 01 Politique de compétitivité industrielle pour l'Union européenne CP - 2 000 000

### **DU CHAPITRE - 04 03 MODES ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

ARTICLE - 04 03 01 Organe spécialisé dans la sécurité industrielle CP - 52 000

<b>DU CHAPITRE - 04 04 PROMOTION D'UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR L'INTÉGRATION</b>		
ARTICLE - 04 04 02 Protection sociale et coopération avec les associations de solidarité		
POSTE - 04 04 02 01 Analyse et études sur la situation sociale, la démographie et la famille	CP	- 960 000
POSTE - 04 04 02 02 Actions visant à combattre et à prévenir l'exclusion sociale	CP	- 4 000 000
ARTICLE - 04 04 03 Libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale et actions en faveur des migrants, y compris des migrants des pays tiers	CP	- 1 100 000
ARTICLE - 04 04 04 Actions visant à combattre et à prévenir les discriminations	CP	- 2 500 000
ARTICLE - 04 04 09 Contribution aux frais de fonctionnement de la Plateforme européenne des organisations non gouvernementales du secteur social	CP	- 472 000
<b>DU CHAPITRE - 04 05 ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES</b>		
ARTICLE - 04 05 02 Stratégie communautaire d'égalité entre les hommes et les femmes	CP	- 2 300 000
<b>DU CHAPITRE - 05 04 DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		
ARTICLE - 05 04 03 Autres		
POSTE - 05 04 03 01 Sylviculture (hors FEOGA)	CP	- 1 500 000
POSTE - 05 04 03 02 Ressources génétiques végétales et animales	CP	- 862 000
<b>DU CHAPITRE - 05 07 AUDIT DES DÉPENSES AGRICOLES</b>		
ARTICLE - 05 07 01 Contrôle des dépenses agricoles		
POSTE - 05 07 01 05 Contrôles de l'application de la réglementation agricole	CP	- 227 000
<b>DU CHAPITRE - 05 08 Stratégie politique et coordination du domaine politique «agriculture»</b>		
ARTICLE - 05 08 01 Réseau d'information comptable agricole (RICA)	CP	- 1 304 000
ARTICLE - 05 08 03 Restructuration des systèmes d'enquêtes agricoles	CP	- 1 560 000
<b>DU CHAPITRE - 06 02 TRANSPORTS INTÉRIEURS, AÉRIENS ET MARITIMES</b>		
ARTICLE - 06 02 04 Politique de mobilité durable		
POSTE - 06 02 04 01 Marché intérieur et optimisation des réseaux de transport	CP	- 2 000 000
ARTICLE - 06 02 05 Achèvement du programme d'action en faveur du transport combiné de marchandises	CP	- 1 500 000
ARTICLE - 06 02 07 Programme Marco Polo	CP	- 5 000 000
<b>DU CHAPITRE - 06 03 RÉSEAUX TRANSEUROPEËNS</b>		
ARTICLE - 06 03 01 Soutien financier aux projets d'intérêt commun du réseau transeuropéen de transport	CP	- 100 000 000
<b>DU CHAPITRE - 06 04 SOURCES D'ÉNERGIE CLASSIQUES ET RENOUVELABLES</b>		
ARTICLE - 06 04 01 Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006)	CP	- 16 000 000
ARTICLE - 06 04 02 Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006): volet externe -COOPENER	CP	- 1 700 000
ARTICLE - 06 04 04 Achèvement du programme-cadre «Énergie» (1999-2002) - Sources d'énergie classiques et renouvelables	CP	- 4 000 000
<b>DU CHAPITRE - 06 05 ÉNERGIE NUCLÉAIRE</b>		
ARTICLE - 06 05 01 Inspections sur place relatives au contrôle de sécurité et formation des inspecteurs	CP	- 500 000

<b>DU CHAPITRE - 06 06 RECHERCHE LIÉE À L'ÉNERGIE ET AUX TRANSPORTS</b>		
ARTICLE - 06 06 02 Développement durable, changement planétaire et écosystèmes		
POSTE - 06 06 02 01 Systèmes énergétiques durables	CP	- 16 000 000
POSTE - 06 06 02 02 Transports de surface durables	CP	- 2 500 000
ARTICLE - 06 06 03 Soutien aux politiques et anticipation des besoins scientifiques et technologiques		
ARTICLE - 06 06 05 Achèvement des programmes antérieurs		
POSTE - 06 06 05 01 Achèvement des programmes antérieurs à 1999	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 07 03 PROGRAMMES ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX</b>		
ARTICLE - 07 03 03 LIFE III [instrument financier pour l'environnement (2000-2004)] - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature)		
ARTICLE - 07 03 05 Achèvement de l'instrument financier LIFE I (1991-1995) et LIFE II (1996-1999) - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature) et partie II (protection de l'environnement)		
ARTICLE - 07 03 06 Protection civile		
POSTE - 07 03 06 01 Programme d'action communautaire en faveur de la protection civile	CP	- 2 000 000
ARTICLE - 07 03 08 Cadre communautaire de coopération favorisant le développement durable en milieu urbain		
<b>DU CHAPITRE - 07 04 MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>		
ARTICLE - 07 04 02 Actions de sensibilisation et autres actions générales liées aux programmes d'action communautaires dans le domaine de l'environnement		
<b>DU CHAPITRE - 07 05 ÉLABORATION DE NOUVELLES INITIATIVES</b>		
ARTICLE - 07 05 01 Législation dans le domaine de l'environnement		
<b>DU CHAPITRE - 09 02 POLITIQUE DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</b>		
ARTICLE - 09 02 01 Définition et mise en oeuvre de la politique communautaire des services de communication		
<b>DU CHAPITRE - 09 03 eEUROPE</b>		
ARTICLE - 09 03 01 Société de l'information		
ARTICLE - 09 03 03 Action sur le contenu illicite et préjudiciable sur l'Internet		
ARTICLE - 09 03 05 Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information		
POSTE - 09 03 05 01 Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information: subvention aux titres 1 et 2	CP	- 1 500 000
<b>DU CHAPITRE - 09 49 Dépenses pour la gestion administrative de programmes engagées conformément à l'ancien règlement financier</b>		
ARTICLE - 09 49 05 Dépenses d'appui aux activités de recherche du domaine politique «Société de l'information»		
POSTE - 09 49 05 03 Autres dépenses de gestion pour la recherche	CP	- 527 000
<b>DU CHAPITRE - 11 07 CONSERVATION, CONTRÔLE ET EXÉCUTION DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE</b>		
ARTICLE - 11 07 01 Appui à la gestion des ressources halieutiques (collecte des données de base et amélioration de l'avis scientifique)		
ARTICLE - 11 07 02 Participation financière à des dépenses des États membres en matière de contrôle		
ARTICLE - 11 07 03 Contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux communautaires et en dehors de l'Union européenne		

<b>DU CHAPITRE - 13 05 INTERVENTIONS DE PRÉADHÉSION EN RELATION AVEC LA POLITIQUE STRUCTURELLE</b>		
ARTICLE - 13 05 01 Instrument structurel de préadhésion		
POSTE - 13 05 01 01 Instrument structurel de pré adhésion	CP	- 20 000 000
POSTE - 13 05 01 02 Instrument structurel de pré adhésion - Clôture de l'aide de pré adhésion en ce qui concerne huit pays candidats	CP	- 60 000 000
<b>DU CHAPITRE - 13 49 Dépenses pour la gestion administrative de programmes engagées conformément à l'ancien règlement financier</b>		
ARTICLE - 13 49 04 Dépenses d'appui aux actions du domaine politique «Politique régionale»		
POSTE - 13 49 04 02 Instrument structurel de pré adhésion - Dépenses pour la gestion administrative	CP	- 2 040 000
<b>DU CHAPITRE - 14 02 STRATÉGIE POLITIQUE ET COORDINATION DE LA DG «FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE»</b>		
ARTICLE - 14 02 01 Mise en oeuvre et développement du marché intérieur	CP	- 1 600 000
<b>DU CHAPITRE - 14 03 ASPECTS INTERNATIONAUX DE LA FISCALITÉ ET DES DOUANES</b>		
ARTICLE - 14 03 02 Coopération douanière et assistance internationale (Douane 2007)	CP	- 300 000
<b>DU CHAPITRE - 14 04 POLITIQUE DOUANIÈRE</b>		
ARTICLE - 14 04 01 Achèvement du programme Douane 2002	CP	- 2 800 000
<b>DU CHAPITRE - 14 05 POLITIQUE FISCALE</b>		
ARTICLE - 14 05 01 Achèvement du programme Fiscalis (programme d'action pour le renforcement des systèmes de fiscalité indirecte du marché intérieur)	CP	- 1 300 000
ARTICLE - 14 05 02 Informatisation des accises (EMCS)	CP	- 1 700 000
ARTICLE - 14 05 03 Fiscalis 2007 (programme communautaire visant à améliorer le fonctionnement des systèmes d'imposition sur le marché intérieur)	CP	- 500 000
<b>DU CHAPITRE - 15 06 DIALOGUE AVEC LES CITOYENS</b>		
ARTICLE - 15 06 01 Soutien aux activités et organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active		
POSTE - 15 06 01 07 Jumelage des villes de l'Union européenne	CP	- 11 000 000
ARTICLE - 15 06 06 Événements annuels spéciaux	CP	- 500 000
<b>DU CHAPITRE - 16 04 GESTION INTÉGRÉE DES MOYENS DE COMMUNICATION (AUX NIVEAUX CENTRAL ET LOCAL)</b>		
ARTICLE - 16 04 02 Outils d'information du citoyen	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 16 05 COORDINATION DE RELAIS ET DE RÉSEAUX D'INFORMATION DANS L'UNION EUROPÉENNE</b>		
ARTICLE - 16 05 01 Relais d'information	CP	- 3 000 000
<b>DU CHAPITRE - 17 02 POLITIQUE DES CONSOMMATEURS</b>		
ARTICLE - 17 02 01 Activités communautaires en faveur des consommateurs	CP	- 1 800 000
<b>DU CHAPITRE - 17 03 SANTÉ PUBLIQUE</b>		
ARTICLE - 17 03 01 Actions dans le domaine de la protection sanitaire des citoyens		
POSTE - 17 03 01 01 Santé publique (2003-2008)	CP	- 26 200 000
<b>DU CHAPITRE - 17 49 Dépenses pour la gestion administrative de programmes engagées conformément à l'ancien règlement financier</b>		
ARTICLE - 17 49 04 Dépenses d'appui aux actions du domaine politique «Santé et protection des consommateurs»		
POSTE - 17 49 04 03 Activités communautaires en faveur des consommateurs - Dépenses pour la gestion administrative	CP	- 100 000

<b>DU CHAPITRE - 18 03 POLITIQUES COMMUNES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET D'ASILE</b>		
ARTICLE - 18 03 03 Fonds européen pour les réfugiés	CP	- 4 999 731
ARTICLE - 18 03 07 ARGO	CP	- 7 000 000
<b>DU CHAPITRE - 18 08 STRATÉGIE POLITIQUE ET COORDINATION</b>		
ARTICLE - 18 08 04 Eurodac	CP	- 2 500 000
<b>DU CHAPITRE - 19 02 RELATIONS MULTILATÉRALES ET RELATIONS EXTÉRIEURES GÉNÉRALES</b>		
ARTICLE - 19 02 02 Instituts spécialisés dans les relations Union européenne-pays tiers	CP	- 312 272
ARTICLE - 19 02 03 Coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations	CP	- 9 000 000
ARTICLE - 19 02 04 Participation communautaire aux actions relatives aux mines antipersonnel	CP	- 6 800 000
ARTICLE - 19 02 05 Mécanisme de réaction rapide	CP	- 3 600 000
<b>DU CHAPITRE - 19 03 POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE</b>		
ARTICLE - 19 03 01 Prévention de conflits et gestion de crises	CP	- 5 400 000
ARTICLE - 19 03 03 Résolution de conflits, vérification, soutien au processus de paix et stabilisation	CP	- 4 000 000
ARTICLE - 19 03 05 Actions préparatoires et de suivi	CP	- 300 000
ARTICLE - 19 03 06 Représentants spéciaux de l'Union européenne	CP	- 300 000
<b>DU CHAPITRE - 19 04 INITIATIVE EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME (IEDDH)</b>		
ARTICLE - 19 04 01 Centre interuniversitaire européen	CP	- 866 000
<b>DU CHAPITRE - 19 05 RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'OCDE NON MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE</b>		
ARTICLE - 19 05 02 Coopération avec les pays tiers industrialisés	CP	- 1 000 000
<b>DU CHAPITRE - 19 06 RELATIONS AVEC L'EUROPE ORIENTALE, LE CAUCASE ET LES RÉPUBLIQUES D'ASIE CENTRALE</b>		
ARTICLE - 19 06 01 Assistance aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale	CP	- 45 000 000
ARTICLE - 19 06 02 Coopération transfrontalière dans le domaine structurel	CP	- 13 000 000
ARTICLE - 19 06 05 Assistance dans le domaine nucléaire	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 20 02 POLITIQUE COMMERCIALE</b>		
ARTICLE - 20 02 01 Relations commerciales extérieures, y compris l'accès aux marchés des pays tiers	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 21 02 POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIES SECTORIELLES</b>		
ARTICLE - 21 02 03 Participation communautaire à des actions en faveur de pays en développement exécutées par des organisations non gouvernementales	CP	- 25 000 000
ARTICLE - 21 02 05 Environnement dans les pays en développement	CP	- 20 300 000
ARTICLE - 21 02 07 Infrastructure et services sociaux		
POSTE - 21 02 07 02 Lutte contre les maladies dues à la pauvreté (VIH/sida, paludisme et tuberculose) dans les pays en développement	CP	- 9 800 000
ARTICLE - 21 02 13 Coopération décentralisée	CP	- 4 500 000

<b>DU CHAPITRE - 21 03 RELATIONS AVEC L'AFRIQUE SUB SAHARIENNE, LES CARAÏBES, LE PACIFIQUE ET L'OCÉAN INDIEN, AINSI QUE LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE MER</b>		
ARTICLE - 21 03 17 Programme européen pour la reconstruction et le développement (PERD)	CP	- 10 000 000
ARTICLE - 21 03 18 Aide aux producteurs de bananes des pays ACP	CP	- 26 200 000
ARTICLE - 21 03 20 Actions de réhabilitation et de reconstruction en faveur des pays en voie de développement, notamment des pays ACP	CP	- 4 000 000
<b>DU CHAPITRE - 21 04 STRATÉGIE POLITIQUE ET COORDINATION DU DOMAINE POLITIQUE «DÉVELOPPEMENT»</b>		
ARTICLE - 21 04 02 Coordination et sensibilisation dans le domaine du développement	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 22 03 FACILITÉ TRANSITOIRE EN FAVEUR DE MESURES DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS APRÈS L'ADHÉSION</b>		
ARTICLE - 22 03 01 Facilité transitoire de renforcement des institutions après l'adhésion	CP	- 20 000 000
ARTICLE - 22 03 02 Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre de la facilité transitoire	CP	- 5 600 000
ARTICLE - 22 03 04 Action préparatoire pour le soutien à la société civile dans les nouveaux États membres de l'Union européenne	CP	- 2 000 000
<b>DU CHAPITRE - 22 04 STRATÉGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>		
ARTICLE - 22 04 01 Prince - Stratégie d'information et de communication	CP	- 5 400 000
<b>DU CHAPITRE - 23 02 AIDE HUMANITAIRE</b>		
ARTICLE - 23 02 01 Aide à des populations et aide alimentaire d'urgence aux pays en développement et aux autres pays tiers victimes de catastrophes ou de crises graves	CP	- 25 000 000
<b>DU CHAPITRE - 25 04 Action préparatoire relative à la prise en compte de l'évolution démographique dans les politiques européennes et nationales</b>		
ARTICLE - 25 04 01 Action préparatoire relative à la prise en compte de l'évolution démographique dans les politiques européennes et nationales	CP	- 350 000
<b>DU CHAPITRE - 26 02 PRODUCTION MULTIMÉDIA</b>		
ARTICLE - 26 02 01 Procédures de passation et de publication des marchés publics de fournitures, de travaux et de services	CP	- 9 500 000
<b>DU CHAPITRE - 29 02 PRODUCTION D'INFORMATIONS STATISTIQUES</b>		
ARTICLE - 29 02 01 Politique d'informations statistiques	CP	- 1 000 000
<b>DU CHAPITRE - 29 49 DÉPENSES POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE PROGRAMMES ENGAGÉES CONFORMÉMENT À L'ANCIEN RÈGLEMENT FINANCIER</b>		
ARTICLE - 29 49 04 Dépenses d'appui aux actions du domaine politique «Statistiques»		
POSTE - 29 49 04 01 Politique d'informations statistiques - Dépenses pour la gestion administrative	CP	- 1 100 000
POSTE - 29 49 04 02 Réseaux pour les statistiques intracommunautaires (Edicom) - Dépenses pour la gestion administrative	CP	- 450 000

## **DESTINATION DES CRÉDITS**

<b>AU CHAPITRE - 04 03 MODES ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>		
ARTICLE - 04 03 05 Santé et sécurité sur les lieux de travail		
POSTE - 04 03 05 03 Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Subvention au titre 3	CP	808 800
<b>AU CHAPITRE - 05 05 Programme spécial d'adhésion pour l'agriculture et le</b>		

développement rural SAPARD		
ARTICLE - 05 05 01 Sapard		
POSTE - 05 05 01 01 Instrument de préadhésion Sapard	CP	35 640 000
POSTE - 05 05 01 02 Instrument de préadhésion Sapard - Clôture de l'aide de préadhésion Sapard en ce qui concerne huit pays candidats	CP	72 360 000
<b>AU CHAPITRE - 08 12 ACHÈVEMENT DES PROGRAMMES-CADRES ANTÉRIEURS ET AUTRES ACTIVITÉS</b>		
ARTICLE - 08 12 02 Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002)		
POSTE - 08 12 02 01 Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE	CP	21 072 806
<b>AU CHAPITRE - 09 04 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION</b>		
ARTICLE - 09 04 01 Technologies pour la société de l'information	CP	35 913 495
ARTICLE - 09 04 05 Achèvement des programmes antérieurs		
POSTE - 09 04 05 02 Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE	CP	136 798 630
<b>AU CHAPITRE - 15 02 ÉDUCATION</b>		
ARTICLE - 15 02 02 Enseignement général et supérieur		
POSTE - 15 02 02 02 Socrates	CP	20 000 000
<b>AU CHAPITRE - 15 03 FORMATION PROFESSIONNELLE</b>		
ARTICLE - 15 03 01 Formation et orientation professionnelles		
POSTE - 15 03 01 02 Leonardo da Vinci	CP	5 000 000
<b>AU CHAPITRE - 15 05 POLITIQUE AUDIOVISUELLE ET SPORTS</b>		
ARTICLE - 15 05 01 Audiovisuel		
POSTE - 15 05 01 02 Media «Formation» (mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle)	CP	1 000 000
ARTICLE - 15 05 03 Sport: actions préparatoires à une politique communautaire dans le domaine du sport	CP	700 000
<b>AU CHAPITRE - 18 04 CITOYENNETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX</b>		
ARTICLE - 18 04 02 Projet pilote: campagne d'information contre la pédophilie	CP	100 000
<b>AU CHAPITRE - 18 07 COORDINATION DANS LE DOMAINE DE LA DROGUE</b>		
ARTICLE - 18 07 02 Actions préparatoires à un programme de lutte contre le trafic de drogue	CP	287 000
<b>AU CHAPITRE - 19 08 RELATIONS AVEC LE MOYEN-ORIENT ET LA MÉDITERRANÉE DU SUD</b>		
ARTICLE - 19 08 02 MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens)		
POSTE - 19 08 02 01 MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens)	CP	198 752 272
ARTICLE - 19 08 03 Actions communautaires liées à l'accord de paix conclu entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)	CP	3 490 000
ARTICLE - 19 08 06 Autres interventions au bénéfice des pays en développement du Proche- et du Moyen-Orient	CP	1 350 000
ARTICLE - 19 08 07 Aide à la réhabilitation et à la reconstruction de l'Iraq	CP	20 400 000
<b>AU CHAPITRE - 19 09 RELATIONS AVEC L'AMÉRIQUE LATINE</b>		
ARTICLE - 19 09 01 Coopération financière et technique avec les pays en développement d'Amérique latine	CP	28 000 000
<b>AU CHAPITRE - 19 11 STRATÉGIE POLITIQUE ET COORDINATION DU DOMAINE POLITIQUE «RELATIONS EXTÉRIEURES»</b>		

ARTICLE - 19 11 01 Évaluation des résultats de l'aide communautaire, actions de suivi et audit	CP	2 000 000
<b>AU CHAPITRE - 19 49 DÉPENSES POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE PROGRAMMES ENGAGÉES CONFORMÉMENT À L'ANCIEN RÉGLEMENT FINANCIER</b>		
ARTICLE - 19 49 04 Dépenses d'appui aux actions du domaine politique «Relations extérieures»		
POSTE - 19 49 04 12 MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens) - Dépenses pour la gestion administrative	CP	860 000
<b>AU CHAPITRE - 22 02 INSTRUMENTS D'ASSISTANCE DE PRÉADHÉSION</b>		
ARTICLE - 22 02 01 Aides de préadhésion en faveur des pays d'Europe centrale et orientale	CP	113 000 000
ARTICLE - 22 02 04 Aides de préadhésion en faveur de la Turquie		
POSTE - 22 02 04 01 Aides de préadhésion en faveur de la Turquie	CP	30 000 000
POSTE - 22 02 04 02 Achèvement de l'ancienne coopération avec la Turquie		
ARTICLE - 22 02 06 Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre des instruments de préadhésion	CP	5 000 000
ARTICLE - 22 02 07 Impact de l'élargissement sur les régions frontalières de l'Union européenne - Actions préparatoires	CP	4 000 000

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2004  
SECTION III - COMMISSION

## VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC50B/2004

DÉPENSES OBLIGATOIRES ET DÉPENSES NON  
OBLIGATOIRES

EN EUROS

**ORIGINE DES CRÉDITS****DU CHAPITRE - 05 06 RELATIONS EXTÉRIEURES**

ARTICLE - 05 06 01 Accords internationaux en matière agricole CP - 650 000

**DU CHAPITRE - 11 03 PÊCHERIES INTERNATIONALES**

ARTICLE - 11 03 02 Contributions à des organisations internationales CP - 720 000

**DU CHAPITRE - 31 02 RÉSERVES POUR LES INTERVENTIONS FINANCIÈRES**

Crédits provisionnels - Article 11 03 01 Accords internationaux en matière de pêche CP - 13 230 000

**DESTINATION DES CRÉDITS****AU CHAPITRE - 04 02 EMPLOI ET FONDS SOCIAL EUROPÉEN**

ARTICLE - 04 02 12 Eures (adhésion Employment Services) CP 1 500 000

**AU CHAPITRE - 15 07 JEUNESSE**

ARTICLE - 15 07 02 Jeunesse CP 6 000 000

**AU CHAPITRE - 21 49 Dépenses pour la gestion administrative de programmes engagées conformément à l'ancien règlement financier**

ARTICLE - 21 49 04 Dépenses d'appui aux actions du domaine politique «Développement et relations avec les pays ACP»

POSTE - 21 49 04 01 Autres aides en produits, actions d'appui et transport, distribution, mesures d'accompagnement et de contrôle de la mise en oeuvre - Dépenses pour la gestion administrative CP 1 100 000

**AU CHAPITRE - 22 02 INSTRUMENTS D'ASSISTANCE DE PRÉADHÉSION**

ARTICLE - 22 02 05 Aides de préadhésion en faveur de Malte et Chypre CP 6 000 000

## VIREMENT GLOBAL DEC50/2004

### CRÉDITS DE PAIEMENT

#### RÉSUMÉ

La présente proposition de virement global ne concerne que les crédits de **paiement** pour les rubriques des perspectives financières des politiques internes, des actions extérieures, de l'administration et de l'aide de préadhésion pour un total de 753 millions d'euros. Elle est divisée en deux parties: celle des dépenses non obligatoires, pour un total de 738,4 millions d'euros, et une combinaison de dépenses obligatoires et non obligatoires avec des mouvements de 14,6 millions d'euros.

En raison de l'utilisation complète des crédits disponibles escomptée en fin d'année et des besoins additionnels envisagés pour les Fonds structurels, la Commission propose séparément un budget supplémentaire et rectificatif pour faire face à l'augmentation substantielle prévue des demandes de paiement pour les Fonds d'ici la fin 2004.

La présente proposition de virement, élaborée en collaboration étroite avec les directions générales concernées, vise à satisfaire les besoins additionnels de paiement des programmes qui ont été mis en oeuvre plus rapidement que prévu, en utilisant des crédits d'autres programmes pour lesquels une sous-exploitation est prévisible d'ici à la fin de l'année.

Les virements proposés pour le **renforcement** sont les suivants: -

- Politiques internes, 233 millions d'euros.
- Actions externes, 262 millions d'euros.
- Aide de préadhésion, 258 millions d'euros.

Les virements proposés à partir des **crédits disponibles** sont les suivants: -

- Politiques internes, 336 millions d'euros.
- Actions externes, 322 millions d'euros.
- Administration, 13 millions d'euros.
- Aide de préadhésion, 82 millions d'euros.

Une série de virements spécifiques sera présentée séparément à l'autorité budgétaire pour les ajustements relatifs aux crédits d'engagement.

En accord avec la direction générale concernée, le membre de la Commission responsable du budget est habilité à saisir l'autorité budgétaire de la présente proposition de virements de crédits.

## VIREMENT GLOBAL DEC50/2004

### CRÉDITS DE PAIEMENT

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

##### Introduction

1. Chaque année à cette époque, il est procédé à un bilan de l'exécution du budget de l'exercice en cours au regard des résultats examinés à la fin du mois de septembre.<sup>1</sup> En fonction de l'exécution effective et de l'utilisation prévue des crédits d'ici la fin de l'exercice, la Commission établit une proposition de virement global destinée à permettre le rééquilibrage des crédits de paiement de l'exercice en cours (renforcements nécessaires et crédits disponibles). Les besoins de financement constatés sont satisfaits dans la mesure du possible par des virements internes aux chapitres concernés. Le virement global proposé porte sur les besoins qui ne peuvent être satisfaits par les virements internes.

2. Globalement à la fin septembre, la somme de 50,5 milliards d'euros avait été engagée à partir des crédits disponibles s'élevant à 63,7 milliards d'euros, un taux d'exécution de 79 %, quelque 4,6 milliards d'euros de plus que pour la même période l'an dernier. Les paiements effectués ont atteint presque 36 milliards d'euros à partir des crédits disponibles de 52,3 milliards d'euros, un taux d'exécution de 69 %, quelque 11 milliards d'euros au-dessus du taux d'exécution de 2003. Au niveau des rubriques des perspectives financières, cela se traduit de la manière suivante:

Rubrique	Engagements		Paiements	
	2004	2003	2004	2003
Actions structurelles	81%	94%	74%	48%
Politiques internes	79%	79%	57%	48%
Actions externes	74%	62%	60%	52%
Administration	94%	94%	65%	65%
Aide de préadhésion	37%	59%	72%	55%
Compensation	100%		75%	
<b>TOTAL</b>	<b>79%</b>	<b>87%</b>	<b>69%</b>	<b>50%</b>

3. La Commission a également comparé l'exécution effective du budget au plan d'exécution du budget de 2004 (présenté à l'autorité budgétaire en mai 2004). L'exécution globale de 99 % prévue initialement pour les crédits de paiement a été revue à la hausse à hauteur de 109 % (par rapport au budget initial mais à l'exclusion du BRS envisagé pour les Fonds structurels – cf. point 5 ci-dessous) suite aux prévisions accrues pour les rubriques des actions structurelles et de l'aide de préadhésion. Cette prévision se traduit par un déficit escompté en crédits de paiement de l'ordre de 3,5 milliards d'euros. Les détails des résultats de cet examen figurent à l'annexe A du présent document.

4. Comme l'année dernière et conformément aux orientations adoptées en 1998 en accord avec l'autorité budgétaire, le virement global concerne **uniquement** les crédits de **paiement**. Cette proposition de virement pour 2004 se rapporte aux crédits de paiement pour les rubriques des politiques internes, des actions externes, de l'administration et de l'aide de préadhésion, pour un total de 753 millions d'euros. Elle est divisée en deux parties: celle des dépenses non obligatoires, pour un total de 738,4 millions d'euros, et

<sup>1</sup> Les chiffres comptables détaillés pour l'exécution au 31 août sont publiés dans le rapport mensuel d'août adressé à l'autorité budgétaire. En outre, un tableau hebdomadaire de l'exécution budgétaire est publié au niveau "ordonnateur" et fournit les données les plus actuelles sur l'exécution. Le plan d'exécution budgétaire figurant à l'annexe A contient aussi des commentaires sur la situation actuelle.

une combinaison de dépenses obligatoires et non obligatoires avec des mouvements de 14,6 millions d'euros.

5. En ce qui concerne les actions structurelles, la Commission entend traiter les importants besoins supplémentaires envisagés pour les Fonds structurels indépendamment de la procédure de virement global et proposer un budget rectificatif et supplémentaire distinct. Pour rééquilibrer les crédits d'engagement, la Commission proposera des virements séparés.

### **Renforcements et disponibilité de crédits**

6. Les augmentations proposées sont résumées dans cette section, par référence aux crédits disponibles pour compenser ces hausses. En premier lieu, la compensation est effectuée à l'intérieur de chaque rubrique budgétaire des perspectives financières, sauf pour l'aide de préadhésion sous la rubrique 7, où un solde de 176 millions d'euros est compensé à partir des crédits disponibles dans les secteurs des politiques internes (103 millions d'euros), des actions externes (60 millions d'euros) et de l'administration (13 millions d'euros).

Les **virements de renforcement** proposés concernent principalement les programmes suivants : -

#### ***Politiques internes:***

- 173 millions d'euros pour la *recherche et le développement technologique (0904)* car les demandes de paiement ont accéléré en 2004, rattrapant le retard accusé dans les paiements en 2003 et dû à l'adoption tardive des appels d'offres cette année là.

#### ***Actions externes:***

- 160 millions d'euros pour *MEDA (190802)* car les demandes de paiement ont accéléré par rapport aux estimations précédentes en raison de la combinaison d'améliorations dans la mise en oeuvre des programmes et la décentralisation de la gestion vers les délégations.

#### ***Aide de préadhésion sous la rubrique 7:***

258 millions d'euros, dont 108 millions pour *SAPARD (0505)* et 150 millions pour *Phare (2202)* car les demandes de paiement devraient être supérieures aux estimations initiales basées sur les prévisions récentes des administrations nationales concernées.

Les **virements de crédits disponibles** proposés concernent principalement les programmes suivants : -

#### ***Politiques internes :***

- 100 millions d'euros à partir des *réseaux transeuropéens (0603)*, suite aux retards pris dans l'établissement de certains engagements individuels en 2004 pour les "*réseaux de transport transeuropéens*" en raison de la nécessité d'adapter la procédure aux nouveaux règlements financiers et aux recommandations de la Cour des comptes.

#### ***Actions externes:***

- 86 millions d'euros à partir de *l'assistance macroéconomique (0103)*, en raison des retards dans la mise en oeuvre des réformes structurelles dans le cadre des mesures d'assistance actuelles dans certaines régions.
- 60 millions d'euros à partir des *relations avec l'Europe orientale, le Caucase et les républiques d'Asie centrale (1906)*, en raison des retards dans la passation de marchés du fait que certains accords de financement pour les programmes d'action 2003 ne seront signés que dans les mois à venir.
- 60 millions d'euros à partir de la *politique de coopération au développement et stratégies sectorielles (2102)* car on s'attend à ce que les paiements pour ces projets ne seront pas effectués en 2004 en raison de retards dans la finalisation des propositions pour certains projets.

#### ***Aide de préadhésion (rubrique 7):***

- 82 millions d'euros à partir de *l'ISPA (1305)* car l'installation des structures nécessaires et les appels d'offres ont pris plus de temps que prévu, le lancement de certains projets a été retardé, et dans

d'autres cas, la deuxième partie des avances venait juste d'être versée et on s'attend donc à ce que la réception des demandes de paiement intermédiaires pour ces projets soit retardée.

### Virements proposés

7. Tous les virements proposés, pour une augmentation ou une réduction de crédits, sont récapitulés dans le tableau suivant dans l'ordre de la nomenclature budgétaire. Le tableau indique pour chaque poste concerné:

- le crédit budgétaire initial
- le crédit budgétaire réel (c'est-à-dire budgets supplémentaires et rectificatifs et virements) au 30 septembre 2004
- l'exécution au 30 septembre 2004
- le virement proposé (augmentation ou réduction)
- les crédits résultant de cette proposition
- le changement en pourcentage par rapport au budget initial
- la (les) justification (s) du virement proposé.

8. Comme l'année dernière, une approche codée a été appliquée aux justifications dans le tableau des virements lorsque le virement proposé représente un mouvement de moins de 15 % par rapport au crédit budgétaire initial. La mise en oeuvre des crédits de paiement peut dépendre fortement des contraintes qui peuvent être classées en situations types. Dans ces cas, le code approprié (voir section 9) est utilisé dans la colonne finale du tableau. Lorsque le virement proposé implique un volume substantiel (en pourcentage du crédit initial) ou si une explication spécifique est jugée nécessaire, de plus amples informations sont données séparément. La page correspondante du document où ces explications peuvent être trouvées est indiquée dans la dernière colonne du tableau.

9. Les situations types susmentionnées sont décrites ci-dessous et identifiées par les codes A à G. Les codes **A, C, D et F** font référence à la nécessité de prévoir des **augmentations** des crédits de paiement et les codes **B et E** font référence à la **disponibilité** des crédits de paiement.

- **Code A:** De nouveaux engagements ont été effectués plus tôt que prévu. Cela peut se produire, par exemple, quand les procédures de sélection sont particulièrement rapides ou que l'évaluation technique est moins complexe que prévu. Par conséquent, il y a un déficit en crédits de paiement.
- **Code B:** De nouveaux engagements ont été effectués plus tard que prévu. Cela peut arriver en cas de retards dans l'adoption de la base juridique ou lorsque le calendrier pour les procédures de sélection ne peut pas être respecté ou, généralement, en raison de problèmes pratiques concernant l'organisation des réunions de comité, l'établissement des dossiers pour les projets, l'évaluation, etc. Par conséquent, les crédits de paiement sont sous-utilisés, ce qui donne un excédent de crédits de paiement.
- **Code C:** La résorption du RAL pendant l'exercice a été plus rapide que prévu, d'où un déficit en crédits de paiement.
- **Code D:** Les avances ou les premières tranches au titre d'engagements de l'exercice 2003 n'ont pas pu être payées avant la fin de l'exercice, et il faut donc y faire face au cours de l'exercice 2004, d'où un déficit en crédits de paiement.
- **Code E:** La résorption du RAL pendant l'exercice a été moins rapide que prévu, d'où un excédent de crédits de paiement.
- **Code F:** Une augmentation des crédits d'engagement qui ne s'accompagne pas d'une augmentation équivalente des crédits de paiement, ou une réduction des crédits de paiement sans réduction correspondante des crédits d'engagement détermine un déficit en crédits de paiement.
- **Code G:** Une diminution des crédits d'engagement qui ne s'accompagne pas d'une diminution correspondante des crédits de paiement, ou une augmentation des crédits de paiement sans augmentation correspondante des crédits d'engagement détermine un excédent de crédits de paiement.



Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
01 02 02	Coordination et surveillance de l'Union économique et monétaire	5.650.000	5.650.000	180.364	800.000		4.850.000	-14,16%	Justif. Page 20
01 02 04	Principe - Communication relative à l'Union économique et monétaire, y compris l'euro	3.000.000	3.000.000	955.077	1.400.000		1.600.000	-46,67%	Justif. Page 20
01 03 02	Assistance macroéconomique aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale	31.200.000	31.200.000	5.576.466	11.500.000		19.700.000	-36,86%	Justif. Page 20
01 03 02	Assistance macroéconomique aux pays des Balkans occidentaux qui ne sont pas concernés par une stratégie de préadhésion	80.000.000	80.000.000	17.190	74.900.000		5.100.000	-93,63%	Justif. Page 20
02 02 03	Programme pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, en particulier pour les petites et moyennes entreprises	28.600.000	28.600.000	13.098.401	7.000.000		21.600.000	-24,48%	Justif. Page 21
02 02 04	Réseaux pour l'échange de données entre administrations (IDA)	27.100.000	27.100.000	11.669.589	1.500.000		25.600.000	-5,54%	E
02 03 01	Recherche et innovation	39.000.000	32.930.000	17.867.795	6.157.000		26.773.000	-15,79%	Justif. Page 21
02 04 01	Fonctionnement et développement du marché intérieur, notamment dans les domaines de la notification, de la certification et du rapprochement sectoriel	12.300.000	11.868.000	5.032.055	1.000.000		10.868.000	-8,13%	E
02 04 03	Normalisation et rapprochement des législations	19.400.000	19.400.000	9.492.019	3.000.000		16.400.000	-15,46%	Justif. Page 21
02 05 01	Politique de compétitivité industrielle pour l'Union européenne	8.800.000	8.400.000	2.901.580	2.000.000		6.400.000	-22,73%	Justif. Page 21
04 03 01	Organe spécialisé dans la sécurité industrielle	900.000	900.000	102.849	52.000		848.000	-5,78%	Justif. Page 22
04 03 05	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Subvention au titre 3	4.862.000	4.862.000	4.529.800	808.800		5.670.800	16,64%	Justif. Page 22
04 04 02	Analyse et études sur la situation sociale, la démographie et la famille	2.720.000	2.720.000	1.277.347	960.000		1.760.000	-35,29%	Justif. Page 22
04 04 02	Actions visant à combattre et à prévenir l'exclusion sociale	14.300.000	14.300.000	5.405.776	4.000.000		10.300.000	-27,97%	Justif. Page 22
04 04 03	Libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale et actions en faveur des migrants, y compris des migrants des pays tiers	3.600.000	3.600.000	531.957	1.100.000		2.500.000	-30,56%	Justif. Page 22
04 04 04	Actions visant à combattre et à prévenir les discriminations	18.170.000	18.170.000	9.232.968	2.500.000		15.670.000	-13,76%	B
04 04 09	Contribution aux frais de fonctionnement de la Plateforme européenne des organisations non gouvernementales du secteur social	0	1.000.000	528.000	472.000		528.000	0,00%	Justif. Page 22
04 05 02	Stratégie communautaire d'égalité entre les hommes et les femmes	10.900.000	10.900.000	2.039.528	2.300.000		8.600.000	-21,10%	Justif. Page 23
05 04 03	Sylviculture (hors FEOGA)	12.500.000	12.500.000	5.824.029	1.500.000		11.000.000	-12,00%	Justif. Page 23
05 04 03	Ressources génétiques végétales et animales	500.000	1.500.000	154.707	862.000		638.000	-172,40%	Justif. Page 23

## Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
05 05 01	Instrument de préadhésion Sapard	132.200.000	132.200.000	84.354.074		35.640.000	167.840.000	26,96%	Justif. Page 23
05 05 01 02	Instrument de préadhésion Sapard - Clôture de l'aide de préadhésion Sapard en ce qui concerne huit pays candidats	267.800.000	267.800.000	230.830.863		72.360.000	340.160.000	27,02%	Justif. Page 23
05 07 01 05	Contrôles de l'application de la réglementation agricole	16.175.000	16.141.250	11.159.541	227.000		15.914.250	-1,40%	E
05 08 01	Réseau d'information comptable agricole (RICA)	12.500.000	12.500.000	6.408.537	1.304.000		11.196.000	-10,43%	Justif. Page 23
05 08 03	Restructuration des systèmes d'enquêtes agricoles	5.275.000	5.275.000	2.144.638	1.560.000		3.715.000	-29,57%	Justif. Page 24
06 02 04 01	Marché intérieur et optimisation des réseaux de transport	8.500.000	8.500.000	3.196.406	2.000.000		6.500.000	-23,53%	Justif. Page 24
06 02 05	Achèvement du programme d'action en faveur du transport combiné de marchandises	2.791.000	2.791.000	964.745	1.500.000		1.291.000	-53,74%	Justif. Page 24
06 02 07	Programme Marco Polo	10.000.000	10.000.000	18.325	5.000.000		5.000.000	-50,00%	Justif. Page 24
06 03 01	Soutien financier aux projets d'intérêt commun du réseau trans-européen de transport	706.000.000	706.000.000	224.267.299	100.000.000		606.000.000	-14,16%	Justif. Page 25
06 04 01	Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006)	16.970.000	16.970.000	28.428	16.000.000		970.000	-94,28%	Justif. Page 25
06 04 02	Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006): volet externe-COOPENER	1.900.000	1.900.000	0	1.700.000		200.000	-89,47%	Justif. Page 26
06 04 04	Achèvement du programme-cadre «Énergie» (1999-2002) - Sources d'énergie classiques et renouvelables	20.820.000	20.820.000	10.591.421	4.000.000		16.820.000	-19,21%	Justif. Page 26
06 05 01	Inspections sur place relatives au contrôle de sécurité et formation des inspecteurs	5.750.000	5.750.000	2.696.109	500.000		5.250.000	-8,70%	Justif. Page 26
06 06 02 01	Systèmes énergétiques durables	44.200.000	40.138.136	6.461.801	16.000.000		24.138.136	-36,20%	Justif. Page 26
06 06 02 02	Transports de surface durables	16.440.000	16.440.000	1.316.750	2.500.000		13.940.000	-15,21%	Justif. Page 27
06 06 03	Soutien aux politiques et anticipation des besoins scientifiques et technologiques	1.710.000	1.710.000	283.974	1.000.000		710.000	-58,48%	Justif. Page 27
06 06 05 01	Achèvement des programmes antérieurs à 1999	5.404.000	5.404.000	2.113.797	2.000.000		3.404.000	-37,01%	Justif. Page 27
07 03 03	LIFE III [instrument financier pour l'environnement (2000-2004)] - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature)	60.000.000	60.000.000	28.479.819	5.000.000		55.000.000	-8,33%	Justif. Page 27
07 03 05	Achèvement de l'instrument financier LIFE I (1991-1995) et LIFE II (1996-1999) - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature) et partie II (protection de l'environnement)	17.000.000	17.000.000	10.008.885	2.000.000		15.000.000	-11,76%	Justif. Page 27
07 03 06 01	Programme d'action communautaire en faveur de la protection civile	6.350.000	5.897.000	1.834.316	2.000.000		3.897.000	-31,50%	Justif. Page 28

Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
07 03 08	Cadre communautaire de coopération favorisant le développement durable en milieu urbain	3.400.000	3.400.000	1.729.270	1.000.000		2.400.000	-29,41%	Justif. Page 28
07 04 02	Actions de sensibilisation et autres actions générales liées aux programmes d'action communautaires dans le domaine de l'environnement	11.970.000	11.970.000	6.609.505	1.200.000		10.770.000	-10,03%	Justif. Page 28
07 05 01	Législation dans le domaine de l'environnement	9.230.000	8.135.000	3.876.984	2.500.000		5.635.000	-27,09%	Justif. Page 29
08 12 02	Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE	783.800.000	790.436.761	629.019.728		21.072.806	811.509.567	2,69%	Justif. Page 29
09 02 01	Définition et mise en oeuvre de la politique communautaire des services de communication	3.900.000	3.650.000	2.409.480	200.000		3.450.000	-5,13%	Justif. Page 29
09 03 01	Société de l'information	5.100.000	7.300.000	828.880	2.935.000		4.365.000	-57,55%	Justif. Page 29
09 03 03	Action sur le contenu illicite et préjudiciable sur l'Internet	10.660.000	10.660.000	4.289.247	1.859.000		8.801.000	-17,44%	Justif. Page 29
09 03 05	Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information: subvention aux titres 1 et 2	0	3.000.000	92.295	1.500.000		1.500.000	0,00%	Justif. Page 30
09 04 01	Technologies pour la société de l'information	411.000.000	411.000.000	276.574.622		35.913.495	446.913.495	8,74%	Justif. Page 30
09 04 05	Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE	334.749.000	346.452.000	330.066.499		136.798.630	483.250.630	40,87%	Justif. Page 30
09 49 05	Autres dépenses de gestion pour la recherche	8.600.000	8.559.117	4.650.455	527.000		8.032.117	-6,13%	Justif. Page 30
11 07 01	Appui à la gestion des ressources halieutiques (collecte des données de base et amélioration de l'avis scientifique)	32.130.040	32.130.040	12.792.787	6.000.000		26.130.040	-18,67%	Justif. Page 30
11 07 02	Participation financière à des dépenses des États membres en matière de contrôle	35.000.000	40.000.000	6.070.698	16.000.000		24.000.000	-45,71%	Justif. Page 31
11 07 03	Contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux communautaires et en dehors de l'Union européenne	8.650.000	9.300.000	4.207.104	2.400.000		6.900.000	-27,75%	Justif. Page 31
13 05 01	Instrument structurel de préadhésion	178.000.000	177.000.000	92.108.000	20.000.000		157.000.000	-11,24%	Justif. Page 31
13 05 01	Instrument structurel de préadhésion - Clôture de l'aide de préadhésion en ce qui concerne huit pays candidats	475.800.000	476.800.000	299.092.285	60.000.000		416.800.000	-12,61%	Justif. Page 31
13 49 04	Instrument structurel de préadhésion - Dépenses pour la gestion administrative	2.100.000	2.100.000	49.900	2.040.000		60.000	-97,14%	Justif. Page 31
14 02 01	Mise en oeuvre et développement du marché intérieur	3.287.000	3.287.000	443.787	1.600.000		1.687.000	-48,68%	Justif. Page 31
14 03 02	Coopération douanière et assistance internationale (Douane 2007)	1.375.000	1.375.000	341.273	300.000		1.075.000	-21,82%	Justif. Page 32
14 04 01	Achèvement du programme Douane 2002	6.893.000	6.893.000	3.477.765	2.800.000		4.093.000	-40,62%	Justif. Page 32

Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
14 05 01	Achèvement du programme FISCALIS (programme d'action pour le renforcement des systèmes de fiscalité indirecte du marché intérieur)	2.479.000	2.479.000	1.078.293	1.300.000		1.179.000	-52,44%	Justif. Page 32
14 05 02	Informatisation des accises (EMCS)	2.875.000	2.875.000	439.578	1.700.000		1.175.000	-59,13%	Justif. Page 32
14 05 03	Fiscalis 2007 (programme communautaire visant à améliorer le fonctionnement des systèmes d'imposition sur le marché intérieur)	8.855.000	8.855.000	4.376.677	500.000		8.355.000	-5,65%	B
15 02 02	Socrates	285.000.000	285.000.000	257.638.142		20.000.000	305.000.000	7,02%	C
15 03 01	Leonardo da Vinci	185.000.000	185.000.000	179.379.024		5.000.000	190.000.000	2,70%	C
15 05 01	Media «Formation» (mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle)	8.500.000	8.500.000	5.463.679		1.000.000	9.500.000	11,76%	C
15 05 02	Sport: actions préparatoires à une politique communautaire dans le domaine du sport	1.000.000	1.000.000	272.752		700.000	1.700.000	70,00%	Justif. Page 32
15 05 03	Jumelage des villes de l'Union européenne	14.000.000	14.000.000	614.662	11.000.000		3.000.000	-78,57%	Justif. Page 32
15 06 01	Événements annuels spéciaux	2.300.000	2.300.000	1.725.000	500.000		1.800.000	-21,74%	Justif. Page 33
15 06 06	Outils d'information du citoyen	8.838.900	8.838.900	4.859.364	2.000.000		6.838.900	-22,63%	Justif. Page 33
16 04 02	Relais d'information	14.700.000	14.700.000	6.835.099	3.000.000		11.700.000	-20,41%	Justif. Page 33
16 05 01	Activités communautaires en faveur des consommateurs	20.353.699	20.353.699	11.411.656	1.800.000		18.553.699	-8,84%	E
17 02 01	Santé publique (2003-2008)	59.204.552	59.204.552	17.296.190	26.200.000		33.004.552	-44,25%	Justif. Page 33
17 03 01	Activités communautaires en faveur des consommateurs - Dépenses pour la gestion administrative	566.582	566.582	305.082	100.000		466.582	-17,65%	Justif. Page 34
17 49 04	Fonds européen pour les réfugiés	43.541.000	43.541.000	26.677.514	4.999.731		38.541.269	-11,48%	Justif. Page 34
18 03 03	ARGO	12.549.000	12.549.000	1.684.684	7.000.000		5.549.000	-55,78%	Justif. Page 34
18 03 07	Projet pilote: campagne d'information contre la pédophilie	393.000	393.000	63.107		100.000	493.000	25,45%	Justif. Page 34
18 04 02	Actions préparatoires à un programme de lutte contre le trafic de drogue	0	0	0	287.000		287.000	0,00%	Justif. Page 34
18 07 02	Eurodac	3.668.000	3.668.000	153.584	2.500.000		1.168.000	-68,16%	Justif. Page 34
18 08 04	Instituts spécialisés dans les relations Union européenne-pays tiers	1.653.000	1.653.000	624.544	312.272		1.340.728	-18,89%	Justif. Page 35
19 02 02	Coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations	25.000.000	24.000.000	5.478.625	9.000.000		15.000.000	-36,00%	Justif. Page 35
19 02 03	Participation communautaire aux actions relatives aux mines antipersonnel	20.500.000	20.500.000	6.187.363	6.800.000		13.700.000	-33,17%	Justif. Page 35
19 02 04	Mécanisme de réaction rapide	33.800.000	33.800.000	8.566.641	3.600.000		30.200.000	-10,65%	Justif. Page 35
19 02 05	Prévention de conflits et gestion de crises	9.000.000	7.700.000	2.220.683	5.400.000		2.300.000	-60,00%	Justif. Page 36
19 03 01	Résolution de conflits, vérification, soutien au processus de paix et stabilisation	33.500.000	33.500.000	19.670.033	4.000.000		29.500.000	-11,94%	Justif. Page 36
19 03 03	Actions préparatoires et de suivi	500.000	500.000	29.359	300.000		200.000	-60,00%	Justif. Page 36

Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
19 03 06	Représentants spéciaux de l'Union européenne	3.100.000	3.500.000	2.043.913	300.000		3.200.000	-9,68%	Justif. Page 36
19 04 01	Centre interuniversitaire européen	0	1.732.000	866.000	866.000		866.000	0,00%	Justif. Page 36
19 05 02	Coopération avec les pays tiers industrialisés	16.890.000	16.890.000	10.296.144	1.000.000		15.890.000	-5,92%	Justif. Page 36
19 06 01	Assistance aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale	318.000.000	330.000.000	165.095.739	45.000.000		285.000.000	-14,15%	Justif. Page 37
19 06 02	Coopération transfrontalière dans le domaine structurel	43.000.000	43.000.000	14.858.876	13.000.000		30.000.000	-30,23%	Justif. Page 37
19 06 05	Assistance dans le domaine nucléaire	87.000.000	87.000.000	27.958.051	2.000.000		85.000.000	-2,30%	Justif. Page 37
19 08 02	MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens)	428.000.000	572.975.000	477.913.738		198.752.272	771.727.272	46,44%	Justif. Page 38
19 08 03	Actions communautaires liées à l'accord de paix conclu entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)	35.400.000	53.910.000	36.034.312		3.490.000	57.400.000	9,86%	Justif. Page 39
19 08 06	Autres interventions au bénéfice des pays en développement du Proche- et du Moyen-Orient	2.650.000	2.650.000	0		1.350.000	4.000.000	50,94%	Justif. Page 39
19 08 07	Aide à la réhabilitation et à la reconstruction de l'Iraq	128.000.000	128.000.000	128.000.000		20.400.000	148.400.000	15,94%	Justif. Page 39
19 09 01	Coopération financière et technique avec les pays en développement d'Amérique latine	120.000.000	160.000.000	111.167.189		28.000.000	188.000.000	23,33%	Justif. Page 39
19 11 01	Évaluation des résultats de l'aide communautaire, actions de suivi et audit	11.600.000	11.600.000	9.004.678		2.000.000	13.600.000	17,24%	Justif. Page 40
19 49 04	MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens) - Dépenses pour la gestion administrative	10.700.000	13.700.000	9.842.133		860.000	14.560.000	8,04%	Justif. Page 40
20 02 01	Relations commerciales extérieures, y compris l'accès aux marchés des pays tiers	10.600.000	10.600.000	4.176.636	2.000.000		8.600.000	-18,87%	Justif. Page 40
21 02 03	Participation communautaire à des actions en faveur de pays en développement exécutées par des organisations non gouvernementales	171.000.000	180.000.000	82.735.585	25.000.000		155.000.000	-14,62%	Justif. Page 41
21 02 05	Environnement dans les pays en développement	50.000.000	50.000.000	9.804.046	20.300.000		29.700.000	-40,60%	Justif. Page 41
21 02 07	Lutte contre les maladies dues à la pauvreté (VIH/sida, paludisme et tuberculose) dans les pays en développement	68.000.000	65.700.000	46.504.523	9.800.000		55.900.000	-14,41%	Justif. Page 41
21 02 13	Coopération décentralisée	6.500.000	6.500.000	818.099	4.500.000		2.000.000	-69,23%	Justif. Page 41
21 03 17	Programme européen pour la reconstruction et le développement (PERD)	150.000.000	135.000.000	44.009.290	10.000.000		125.000.000	-6,67%	Justif. Page 41
21 03 18	Aide aux producteurs de bananes des pays ACP	40.000.000	40.000.000	3.630.449	26.200.000		13.800.000	-65,50%	Justif. Page 42
21 03 20	Actions de réhabilitation et de reconstruction en faveur des pays en voie de développement, notamment des pays ACP	6.000.000	6.000.000	377.344	4.000.000		2.000.000	-66,67%	Justif. Page 42
21 04 02	Coordination et sensibilisation dans le domaine du développement	7.500.000	7.500.000	3.489.460	2.000.000		5.500.000	-26,67%	Justif. Page 42

Virement DEC50A/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgetaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
22 02 01	Aides de préadhésion en faveur des pays d'Europe centrale et orientale	500.000.000	515.000.000	480.800.920		113.000.000	628.000.000	22,60%	Justif. Page 42
22 02 04 01	Aides de préadhésion en faveur de la Turquie	100.000.000	85.000.000	83.270.383		30.000.000	115.000.000	30,00%	Justif. Page 42
22 02 04 02	Accroissement de l'ancienne coopération avec la Turquie	85.000.000	100.000.000	57.090.009		2.000.000	102.000.000	2,35%	Justif. Page 43
22 02 06	Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre des instruments de préadhésion	12.500.000	15.500.000	11.722.421		5.000.000	20.500.000	40,00%	Justif. Page 43
22 02 07	Impact de l'élargissement sur les régions frontalières de l'Union européenne - Actions préparatoires	17.000.000	17.000.000	11.957.265		4.000.000	21.000.000	23,53%	Justif. Page 43
22 03 01	Facilité transitoire de renforcement des institutions après l'adhésion	30.000.000	30.000.000	0	20.000.000		10.000.000	-66,67%	Justif. Page 43
22 03 02	Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre de la facilité transitoire	10.600.000	10.600.000	0	5.600.000		5.000.000	-52,83%	Justif. Page 43
22 03 04	Action préparatoire pour le soutien à la société civile dans les nouveaux États membres de l'Union européenne	2.000.000	2.000.000	0	2.000.000		0	-100,00%	Justif. Page 44
22 04 01	Prince - Stratégie d'information et de communication	19.000.000	19.000.000	5.708.693	5.400.000		13.600.000	-28,42%	Justif. Page 44
23 02 01	Aide à des populations et aide alimentaire d'urgence aux pays en développement et aux autres pays tiers victimes de catastrophes ou de crises graves	472.000.000	472.000.000	351.702.891	25.000.000		447.000.000	-5,30%	Justif. Page 44
25 04 01	Action préparatoire relative à la prise en compte de l'évolution démographique dans les politiques européennes et nationales	700.000	700.000	0	350.000		350.000	-50,00%	Justif. Page 44
26 02 01	Procédures de passation et de publication des marchés publics de fournitures, de travaux et de services	30.000.000	30.000.000	13.594.542	9.500.000		20.500.000	-31,67%	Justif. Page 44
29 02 01	Politique d'informations statistiques	27.476.250	27.476.250	17.243.324	1.000.000		26.476.250	-3,64%	B
29 49 04 01	Politique d'informations statistiques - Dépenses pour la gestion administrative	1.448.000	1.448.000	226.217	1.100.000		348.000	-75,97%	Justif. Page 45
29 49 04 02	Réseaux pour les statistiques intracommunautaires (Edicom) - Dépenses pour la gestion administrative	616.000	616.000	20.147	450.000		166.000	-73,05%	Justif. Page 45
	<b>Total</b>	<b>7.826.988.023</b>	<b>8.073.358.287</b>	<b>5.187.322.141</b>	<b>-738.533.003</b>	<b>738.533.003</b>	<b>8.073.358.287</b>		

## Justifications

### **Prélèvement 01 02 02: Coordination et surveillance de l'Union économique et monétaire**

Cette ligne était auparavant dotée de crédits non dissociés; au budget 2004, elle est pour la première fois dotée de crédits dissociés, mais ce budget a été établi sur le même principe de l'égalité des montants entre crédits d'engagement et crédits de paiement. Le rythme des paiements étant fonction du programme de travail, la seconde tranche ne nous parviendra pas avant la fin de l'année.

### **Prélèvement 01 02 04: Prince - Communication relative à l'Union économique et monétaire, y compris l'euro**

Les dépenses prévues pour les partenariats avec les nouveaux États membres reposaient sur l'attente - peut-être trop optimiste – que les protocoles d'accord avec chacun de ces pays seraient signés au moment de leur adhésion ou peu après. Par conséquent, les partenariats spécifiques auraient été conclus au cours de cet exercice budgétaire. Tel n'a pas été le cas, principalement en raison du fait que la plupart - si non tous – les nouveaux États membres ne sont pas assez avancés dans leur propre stratégie. Par conséquent, la DG ECFIN n'a donc pas été en mesure de signer des partenariats spécifiques avec les nouveaux États membres.

Du fait de cette situation, la ligne budgétaire PRINCE sera sous-exploitée: 1,4 millions d'euros en crédits de paiement ne seront pas utilisés en 2004.

### **Prélèvement 01 03 02 01: Assistance macroéconomique aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale**

En ce qui concerne les Nouveaux États Indépendants, l'absence de programme du FMI pour la Géorgie a entraîné des retards dans la mise en œuvre de l'assistance financière. Pour le Tadjikistan et l'Arménie, les retards dans les engagements et les paiements sont liés aux difficultés de négociation des "memorandum of understanding" et à la nécessité de prendre en compte dans les conditionnalités de l'assistance les recommandations résultant des «operational assessments».

### **Prélèvement 01 03 02 02: Assistance macroéconomique aux pays des Balkans occidentaux qui ne sont pas concernés par une stratégie de pré adhésion**

En raison du retard pris dans la mise en œuvre de l'assistance macro-financière à la Serbie et Monténégro, tous les paiements qui avaient été prévus, ne seront pas effectués cette année. Le retard est attribuable à un ralentissement des réformes économiques et structurelles.

Pour la Bosnie-Herzégovine, le paiement prévu, correspondant à la dernière tranche, est également reporté pour le même motif.

Ces retards dans les déboursements de cette forme d'assistance conduisent à une mise à disposition des crédits de paiement qui avaient été budgétés à cet effet.

**Prélèvement 02 02 03 01: Programme pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, en particulier pour les petites et moyennes entreprises**

Deux raisons principales ont conduit à la sous exécution constatée :

- Le rythme des paiements pour les engagements restant à liquider est moins rapide qu'escompté ;
- Les paiements de préfinancement sur les engagements 2004 sont moindres suite à la sous exécution prévue des crédits d'engagements ;

Aussi un prélèvement à hauteur de 7 millions € en crédits de paiement peut être effectué dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 02 03 01: Recherche et innovation**

Certains projets importants ont été engagés plus tard que prévu et il en résulte une sous exécution en crédits de paiement :

- Le résultat de l'appel d'offres pour le système CORDIS, effectué en 2003, conduit à une sélection d'offres de qualité pour un budget inférieur à celui prévu; ceci se traduit par des économies de l'ordre de 4 millions € en 2004.
- Les procédures d'appels d'offres et d'appels à propositions ont pris plus de temps que prévu, aussi l'engagement des crédits 2004 s'effectue plus lentement, ce qui va entraîner un report de paiements de près de 2 millions sur l'année 2005.

**Prélèvement 02 04 03: Normalisation et rapprochement des législations**

L'estimation actuelle de la sous exécution prévisionnelle des crédits de paiement est de 3 millions €. Ceci provient de trois facteurs :

- La réduction des engagements restant à liquider intervenue à la fin de 2003, qui avait donné lieu au contraire à un renforcement des crédits de paiement de 1,5 millions;
- Le délai pris par les organismes européens de normalisation pour fournir les justifications des coûts réels des contrats anciens, étape préalable à la clôture de ces contrats.
- Le retard dans les engagements 2004, qui entraîne à son tour un décalage du versement des préfinancements.

**Prélèvement 02 05 01: Politique de compétitivité industrielle pour l'Union européenne**

La sous exécution des crédits d'engagement constatée en 2003 (-1,8 million €) et anticipée en 2004 (-1,5 million €) se traduit par des besoins en crédits de paiement moindres et permet de prélever un montant de 2 millions de crédits de paiement sur cette ligne.

**Prélèvement 04 03 01: Organe spécialisé dans la sécurité industrielle**

A ce stade de l'exécution il apparaît que ce montant ne pourra être utilisé avant la fin de l'exercice et peut être mis à disposition dans le cadre du virement global

**Renforcement 04 03 05 03: Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Subvention au titre 3**

Un paiement de 808.800 € effectué en début d'année 2004 concernait un dossier qui n'avait pu être finalisé en 2003. Le renforcement demandé est destiné à reconstituer la demande initiale pour l'exécution budgétaire 2004.

**Prélèvement 04 04 02 01: Analyse et études sur la situation sociale, la démographie et la famille**

La majorité des besoins de paiement correspond à de nouvelles activités (nouvel observatoire VT/2004/042). En raison de la décision de financement 2004 prise tardivement et des retards liés aux traductions, les contrats correspondants ne seront pas signés avant novembre 2004. Seule l'avance de 30 % pourra être effectuée avant la fin de l'année (~ 500 000).

**Prélèvement 04 04 02 02: Actions visant à combattre et à prévenir l'exclusion sociale**

Le prélèvement se justifie principalement par la révision des crédits de paiement pour ESTAT, concernant le cofinancement de EU-SILC (2.777.888 € au lieu de 5.600.000 € comme initialement prévu). Une autre partie du prélèvement est proposée suite au retard pris dans les paiements des projets et contrats en cours, suite à une capacité réduite du personnel en charge.

**Prélèvement 04 04 03: Libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale et actions en faveur des migrants, y compris des migrants des pays tiers**

Les crédits initiaux étaient trop élevés et certains des paiements escomptés seront effectués au début de 2005 conformément aux délais.

**Prélèvement 04 04 09: Contribution aux frais de fonctionnement de la Plateforme européenne des organisations non gouvernementales du secteur social**

Le projet de budget a été renforcé de 660.000 à 1.000.000; il apparaît que cette augmentation ne pourra pas être exécutée d'ici la fin de l'exercice et peut être mis à disposition pour le virement global.

**Prélèvement 04 05 02: Stratégie communautaire d'égalité entre les hommes et les femmes**

Les paiements des rapports finaux et intermédiaires des projets de subvention seront largement inférieurs aux prévisions. Ceci s'explique par les raisons suivantes :

- Les promoteurs n'utilisent pas les préfinancements dans les délais, ce qui ne permet pas de payer les 40 % des rapports intermédiaires
- Les demandes de paiement du solde pour les rapports finaux sont largement inférieures au reste à liquider sur les engagements respectifs.

**Prélèvement 05 04 03 01: Sylviculture (hors FEOGA)**

La résorption du RAL étant moins rapide qu'initialement prévue, il est proposé de remettre à disposition un montant de 1.500.000 € dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 05 04 03 02: Ressources génétiques végétales et animales**

En raison de l'adoption tardive de la base légale relative aux ressources génétiques végétales et animales, les engagements et les paiements y relatifs n'ont pu être effectués comme prévu. La résorption du RAL par contre est bonne. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Renforcement 05 05 01 01: Instrument de pré adhésion Sapard**

Les prévisions d'exécution des paiements jusqu'à la fin de 2004, communiquées par les pays bénéficiaires du SAPARD à la demande des services de la Commission, nous conduisent à une insuffisance des crédits disponibles. Le renforcement est nécessaire afin de couvrir les besoins jusqu'à décembre.

**Renforcement 05 05 01 02: Instrument de pré adhésion Sapard - Clôture de l'aide de pré adhésion Sapard en ce qui concerne huit pays candidats**

Les prévisions d'exécution des paiements jusqu'à la fin de 2004, communiquées par les pays bénéficiaires du SAPARD à la demande des services de la Commission, nous conduisent à une insuffisance des crédits disponibles. Le renforcement est nécessaire afin de couvrir les besoins jusqu'à décembre.

**Prélèvement 05 08 01: Réseau d'information comptable agricole (RICA)**

Le niveau de crédits de la ligne RICA est déterminé par le nombre de fiches comptables fournies aux services de la Commission. Le nombre de fiches fournies étant moindre qu'initialement prévu, il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 05 08 03: Restructuration des systèmes d'enquêtes agricoles**

Dans le cadre du programme TAPAS, les demandes des Etats Membres ont été plus faibles qu'initialement prévu. De surcroît deux études, dans le cadre de l'action préparatoire, ont été annulées. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 02 04 01: Marché intérieur et optimisation des réseaux de transport**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble des actions imputées sur la ligne marché intérieur et optimisation des systèmes de transport laisse apparaître une sous-consommation prévisible des crédits de paiement de 2 millions €. Cette sous-consommation est due à la difficulté de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis de résorption des dossiers à clôturer et des préfinancements à effectuer à l'issue des procédures d'engagement des nouveaux projets. Il est proposé de remettre ce solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 02 05: Achèvement du programme d'action en faveur du transport combiné de marchandises**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme PACT laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 1.5 million € due à la difficulté de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis de résorption du reste à liquider, pour ces programmes déjà clos. Le reste à liquider actuel s'élève à 0,7 million € et les besoins exprimés sur base de l'analyse des dossiers s'élève à 0,32 million €. Il est proposé de remettre le solde de 1.5 million € à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 02 07: Programme Marco Polo**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme Marco Polo laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 5 millions € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du versement des préfinancements pour lesquels la DG TREN a mis en place une politique rigoureuse de garanties bancaires.

Les engagements individuels qui seront faits en 2004 sur l'engagement global de 2003 s'élevant à 15 millions €, il est prévu de payer 5 millions €.

Il est proposé de remettre le solde de 5 Mio€ à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 03 01: Soutien financier aux projets d'intérêt commun du réseau transeuropéen de transport**

Les prévisions actuelles de paiement des avances sur les engagement nouveaux de 2004 se révélant de 100 millions € inférieures aux estimations de début d'année.

En effet, on déplore un retard dans l'établissement de certains engagements individuels de 2004 pour lesquels la DG TREN ne pourra procéder au paiement du préfinancement. Ce retard résulte de la procédure spécifique « réseaux trans-européens de transports » (RTE-T) et de son adaptation aux prescriptions du nouveau règlement financier ainsi qu'aux recommandations de la Cour des Comptes.

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble des RTE-T laisse ainsi apparaître une sous-consommation de 14% par rapport à la dotation initiale en crédits de paiement. Il est en effet impossible de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du lancement des préfinancements. Cette année la nécessaire révision du Programme pluriannuel indicatif - MIP - pour les RTE-T qui s'est achevée le 26 août conduira à des décisions uniquement en fin d'année pour les autres projets RTE, financés hors programme pluriannuel. L'ensemble de ces délais de mise en œuvre ne permet pas de garantir que tous les préfinancements pour le MIP seront effectués, ni qu'une partie substantielle des préfinancements pour les autres projets le sera.

Il est proposé de remettre ce solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 04 01: Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006)**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme Energie Intelligente laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 16 millions €, due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du versement des préfinancements pour lesquels la DG TREN a mis en place une politique rigoureuse de garanties bancaires.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Commission a souhaité confier la gestion administrative du programme EIE à une agence exécutive, dont la mise en place a été retardée par rapport au planning initialement envisagé. Cette situation a conduit à reporter en 2005 une partie des tâches administratives liées aux versements des avances sur les nouveaux contrats.

Il est proposé de remettre le solde de 16 millions € à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 06 04 02: Programme «Énergie intelligente pour l'Europe» (2003-2006): volet externe -COOPENER**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme Energie Intelligente – Coopener laisse apparaître une sous-consommation prévisible de 1,7 million € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du versement des préfinancements pour lesquels la DG TREN a mis en place une politique rigoureuse de garanties bancaires.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Commission a souhaité confier la gestion administrative du programme EIE (Etude d'impact sur l'environnement) à une agence exécutive, dont la mise en place a été retardée par rapport au planning initialement envisagé. Cette situation a conduit à reporter en 2005 une partie des tâches administratives liées aux versements des avances sur les nouveaux contrats.

Il est proposé de remettre le solde de 1.7 millions € à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 04 04: Achèvement du programme-cadre «Énergie» (1999-2002) - Sources d'énergie classiques et renouvelables**

L'exécution budgétaire prévisionnelle concernant l'achèvement du 4ème programme cadre énergie laisse apparaître une sous-consommation prévisible de 4 mio€ due à la difficulté de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis de résorption du reste à liquider, pour ces programmes déjà clos.

Les paiements prévus représentent près de 70% du reste à liquider des engagements ouverts.

Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 05 01: Inspections sur place relatives au contrôle de sécurité et formation des inspecteurs**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour les inspections nucléaires laisse apparaître une sous-consommation prévisible de 500.000 € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le volume précis des missions et de ce fait du remboursement des frais correspondants. Par ailleurs la mise en place d'une politique rigoureuse dans le cadre du nouveau règlement des missions prévoit des contrôles plus poussés sur l'exécution et l'organisation des missions. La conséquence directe est une diminution des missions et des coûts associés.

Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 06 02 01: Systèmes énergétiques durables**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme recherche énergie de la DG TREN laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 16 millions € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du lancement des préfinancements - dûment garantis le cas échéant - des projets retenus sur l'appel à propositions lancé en 2003. Par ailleurs, aucun préfinancement ne pourra être effectué sur les projets sélectionnés en 2004. Compte tenu des délais nécessaires pour la négociation et la finalisation des conventions de subvention (et

des versements d'avance correspondant) pour des projets menés généralement par des consortiums de différents organismes, il est proposé de remettre ce solde à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 06 02 02: Transports de surface durables**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme recherche transport de la DG TREN laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 2,5 millions € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis des engagements individuels et de ce fait du lancement des préfinancements - dûment garantis le cas échéant - des nouveaux projets. Il est proposé de remettre ce solde à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 06 03: Soutien aux politiques et anticipation des besoins scientifiques et technologiques**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble du programme recherche « soutien aux politiques » de la DG TREN laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 1 million € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis du lancement des préfinancements - dûment garantis le cas échéant - des nouveaux projets. Il est proposé de remettre le solde de 1 million € à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 06 06 05 01: Achèvement des programmes antérieurs à 1999**

L'exécution budgétaire prévisionnelle pour l'achèvement des programmes recherche antérieurs à 1999 de la DG TREN laisse apparaître une sous-consommation prévisible en crédits de paiement de 2 millions € due à l'impossibilité de prévoir au moment de l'établissement du budget le rythme précis de résorption du reste à liquider, pour ces programmes déjà clos. Le traitement de ces vieux dossiers amène dans la plupart des cas à des paiements inférieurs au reste à liquider, voire à des recouvrements suivis de dégagements. Il est proposé de remettre le solde de 2 millions € à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 07 03 03: LIFE III [instrument financier pour l'environnement (2000-2004)] - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature)**

Selon l'outil de gestion des projets utilisé dans l'unité LIFE, les demandes de paiements intermédiaires et finaux qui devraient être reçues avant la fin 2004 s'élèvent à +/- 15 millions d'euros et les avances sur les engagements de 2004 absorberont 30 millions d'euros. Par conséquent, sur la base de ces estimations, un montant de 5 millions d'euros en paiements peut être dégagé.

**Prélèvement 07 03 05: Achèvement de l'instrument financier LIFE I (1991-1995) et LIFE II (1996-1999) - Projets sur le territoire communautaire - Partie I (protection de la nature) et partie II (protection de l'environnement)**

Les crédits de paiement sur cette ligne budgétaire couvrent la finalisation des contrats conclus au cours de la phase I et II du programme LIFE. Comme les dépenses éligibles réelles sont souvent inférieures aux montants budgétisés, les engagements ne sont pas payés entièrement. Les paiements finaux ne correspondent qu'à une part du RAL; dans d'autres cas nous élaborons des ordres de recouvrement lorsque les paiements effectués (préfinancement et paiements intermédiaires) sont trop élevés.

**Prélèvement 07 03 06 01: Programme d'action communautaire en faveur de la protection civile**

En raison de la sous-utilisation des crédits d'engagement l'année précédente, les crédits de paiement demandés pour 2004 dépassent les besoins réels. En outre, l'évaluation des propositions a pris plus de temps que prévu. Le budget estimé est examiné de manière plus approfondie car un audit de plusieurs projets a révélé une possible surestimation systématique des coûts. Les projets 2004 seront engagés plus tard que prévu et les avances ne seront effectuées qu'en 2005.

**Prélèvement 07 03 08: Cadre communautaire de coopération favorisant le développement durable en milieu urbain**

En raison de la longueur et de la difficulté des procédures d'évaluation et de sélection, l'utilisation des crédits d'engagement de cette ligne sera légèrement inférieure au montant estimé (quelques-unes des propositions sont actuellement revues et ne seront engagées qu'à la fin de l'année). Cela aura également un impact sur les crédits de paiement, qui ne seront pas entièrement utilisés.

**Prélèvement 07 04 02: Actions de sensibilisation et autres actions générales liées aux programmes d'action communautaires dans le domaine de l'environnement**

Cette ligne budgétaire est utilisée par toutes les unités de la DG "Environnement". Elle est essentielle pour la mise en oeuvre de la législation environnementale. L'allocation aux unités s'effectue dans le cadre d'un plan de gestion détaillé, qui est revu périodiquement. Selon la dernière révision, le montant proposé pourrait être dégagé.

### **Prélèvement 07 05 01: Législation dans le domaine de l'environnement**

Cette ligne budgétaire couvre de nouvelles initiatives dans le domaine de l'environnement et elle est accessible à la quasi-totalité des unités de la DG ENV. Le montant dégagé est le résultat de la dernière révision du plan de gestion.

### **Renforcement 08 12 02 01: Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE**

Le renforcement demandé est le résultat d'une analyse ponctuelle des besoins constatés à la fin du mois de juin par rapport à l'achèvement du cinquième programme-cadre.

En effet, le renforcement permettrait une amélioration de l'utilisation des crédits par rapport aux activités pour lesquelles les rapports financiers devaient arriver en 2003 et ne sont arrivés qu'en 2004.

Il faut aussi noter qu'en 2003, les postes d'achèvements des cinquièmes programmes-cadres (CE et Euratom) ont été diminués en crédits de paiement. Il ressort que pour 2004 les besoins en crédits de paiement sont plus élevés que ce qui avait été prévu lors de la préparation de l'APB 2004.

### **Prélèvement 09 02 01: Définition et mise en oeuvre de la politique communautaire des services de communication**

Le surplus de paiement provient de l'extension d'un contrat important, INRA, reportant à 2005 son paiement final.

### **Prélèvement 09 03 01: Société de l'information**

Découlant du surplus en crédits d'engagement, les paiements d'avance sur les crédits non exécutés ne peuvent avoir lieu; de même certaines avances sur des crédits engagés tard dans l'année ne seront pas payées. Un surplus de 2.935.000 € est donc à prendre en considération.

### **Prélèvement 09 03 03: Action sur le contenu illicite et préjudiciable sur l'Internet**

La raison principale est qu'un nombre plus modeste de propositions que prévu ont été soumises dans le délai de mars dans le cadre de l'appel à propositions permanent pour la sensibilisation et les sites d'alerte.

Le paiement anticipé des projets à sélectionner après les dates limites de juin et d'octobre serait effectué en 2005.

D'autres raisons sont l'appel d'offres pour l'étalonnage des logiciels et services de filtrage (reporté à 2005) et la sous-utilisation des crédits par les projets patrimoniaux (principalement sensibilisation).

**Prélèvement 09 03 05 01: Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information: subvention aux titres 1 et 2**

Suite à l'adoption de la base légale le 10 mars 2004, un montant de 3 millions € a été mis à disposition pour couvrir les dépenses de l'Agence de sécurité des réseaux. Le surplus de crédits de paiement provient du retard dans l'installation de l'Agence, entraînant des retards dans le recrutement du personnel.

**Renforcement 09 04 01: Technologies pour la société de l'information**

Le renforcement sollicité est nécessaire suite à une prévision insuffisante des crédits de paiement relatifs aux nouveaux instruments du 6ème Programme-cadre.

**Renforcement 09 04 05 02: Achèvement du cinquième programme-cadre (1998-2002) - CE**

La demande de crédits supplémentaires provient de l'accélération des paiements afin de rattraper le retard accumulé en ce qui concerne les paiements de l'année 2003. Cette accélération fait suite également à la nouvelle réglementation financière qui prévoit l'annulation des montants non exécutés sur les engagements dont la date limite d'exécution est dépassée depuis plus de 6 mois. Dès lors, de nombreuses clôtures de dossiers, et donc des paiements finaux ont eu lieu plus tôt que prévu.

**Prélèvement 09 49 05 03: Autres dépenses de gestion pour la recherche**

Tenant compte du reste à liquider (RAL) à ce jour, les crédits de paiement disponibles se révèlent trop importants.

En effet, les besoins exprimés sur base de l'analyse des dossiers s'élève à un peu plus de 3,8 millions €. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 11 07 01: Appui à la gestion des ressources halieutiques (collecte des données de base et amélioration de l'avis scientifique)**

Certains Etats Membres, dans leurs programmes nationaux relatifs à la collecte des données pour 2003, ont surestimé leurs besoins. Les engagements y afférents et par conséquent les paiements sont inférieurs aux prévisions.

De surcroît certains appels d'offres relatifs aux études ont pris du retard ou ont été annulés.

Il est donc proposé de mettre à disposition du virement global les crédits qui ne pourront être utilisés.

**Prélèvement 11 07 02: Participation financière à des dépenses des États membres en matière de contrôle**

Plusieurs demandes de paiement ne seront transmises par les Etats Membres qu'à partir de 2005 au lieu de 2004 comme initialement prévu.

Il est dès lors proposé de remettre 16 millions € à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 11 07 03: Contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux communautaires et en dehors de l'Union européenne**

A partir de 2004, la Commission ne prend plus en charge l'impression des journaux de bord. Ensuite, depuis le 1er mai, les Etats Membres doivent prendre en charge les frais relatifs au schéma d'observateurs dans la zone NAFO. Enfin, l'appel d'offre relatif à l'affrètement du navire d'inspection était moins élevé qu'initialement prévu. Dès lors, il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 13 05 01 01: Instrument structurel de préadhésion**

La mise en place des structures nécessaires et les appels d'offres ont pris plus de temps que prévu, retardant ainsi le démarrage des projets.

**Prélèvement 13 05 01 02: Instrument structurel de pré adhésion - Clôture de l'aide de pré adhésion en ce qui concerne huit pays candidats**

Comme la deuxième tranche des avances vient à peine d'être allouée à un grand nombre de projets, la réception des demandes de paiement intermédiaire devrait donc être quelque peu retardée.

**Prélèvement 13 49 04 02: Instrument structurel de pré adhésion - Dépenses pour la gestion administrative**

Les estimations actuelles mettent en évidence un solde qui ne saurait être utilisé au titre de l'exercice, ce montant peut être mis à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 14 02 01: Mise en oeuvre et développement du marché intérieur**

En début d'année, la programmation des actions était inférieure à l'estimation des besoins établis lors de l'avant-projet de budget 2004. Par conséquent, les crédits de paiement correspondants ne seront pas utilisés.

**Prélèvement 14 03 02: Coopération douanière et assistance internationale  
(Douane 2007)**

Certains contrats qui seront signés fin d'année 2004 ne nécessiteront qu'une partie des crédits de paiement prévus pour l'année 2004.

**Prélèvement 14 04 01: Achèvement du programme Douane 2002**

Les besoins en crédits de paiement ont été réduits suite à des dégagements effectués lors de la clôture du programme Douane 2002.

**Prélèvement 14 05 01: Achèvement du programme Fiscalis (programme  
d'action pour le renforcement des systèmes de fiscalité indirecte  
du marché intérieur)**

Les besoins en crédits de paiement ont été réduits suite à des dégagements effectués lors de la clôture du programme Fiscalis.

**Prélèvement 14 05 02: Informatisation des accises (EMCS)**

Le prélèvement des crédits de paiement est expliqué par la prévision de la quasi-totalité des engagements à effectuer au cours des mois d'octobre et novembre 2004.

**Renforcement 15 05 03: Sport: actions préparatoires à une politique  
communautaire dans le domaine du sport**

Selon le rythme de liquidation des engagements contractés au cours des exercices antérieurs, notamment le fait que d'ores et déjà les soldes relatifs à quatre études importantes peuvent être payés, la dotation 2004 en crédits de paiement se révèle insuffisante sur cette ligne.

Pour faire face aux besoins ainsi constatés, il est proposé de renforcer cette ligne, et de diminuer ainsi le montant restant à liquider (RAL) en fin d'exercice.

**Prélèvement 15 06 01 07: Jumelage des villes de l'Union européenne**

Cette ligne était auparavant dotée de crédits non dissociés; au budget 2004, elle est, pour la première fois, dotée de crédits dissociés, mais le budget a été établi sur le même principe de l'égalité des montants entre crédits d'engagement et crédits de paiement.

Or, le mode de gestion même des jumelages (paiement de la subvention aux villes participants au terme de la rencontre) implique que la plupart des jumelages d'une année donnent lieu à paiement au cours de l'exercice suivant (les paiements à effectuer en 2004 au titre des jumelages de 2003 sont effectués sur base des crédits non dissociés de 2003 reportés de droit à 2004.; il y a donc structurellement trop de

crédits de paiement au cours de cette année de passage de crédits non dissociés à crédits dissociés.

### **Prélèvement 15 06 06: Événements annuels spéciaux**

La liquidation de tous les engagements contractés au cours des exercices antérieurs a été accélérée et elle est à présent terminée. Il apparaît ainsi que la dotation 2004 en crédits de paiement sur cette ligne dépasse les besoins finals. Un prélèvement peut ainsi être effectué, pour remettre ces crédits à disposition d'autres chapitres budgétaires.

### **Prélèvement 16 04 02: Outils d'information du citoyen**

Une action d'envergure pour la promotion d'Europe Direct (2 millions d'euro) a été reportée à l'année prochaine. De plus, une diminution du recours aux publications ordinaires a été constatée et intégrée dans les prévisions budgétaire 2005.

### **Prélèvement 16 05 01: Relais d'information**

Les crédits alloués sur cette ligne dans le budget 2004 prévoyaient le financement, par voie de subvention, d'organismes (pour un montant total de l'ordre de 2,8 millions d'euro) qu'il n'est plus possible de poursuivre dans le cadre du nouveau Règlement financier. En outre, les orientations retenues par la Commission dans la communication COM(2004)196 final du 20.04.2004 prévoit le développement de grands centres dont la mise en place ne pourra, pratiquement, avoir lieu avant 2005.

### **Prélèvement 17 03 01 01: Santé publique (2003-2008)**

La mise en œuvre du Programme Santé publique en 2003 et en 2004 a subi des retards liés à l'adoption des programmes de travail annuels et à la publication des appels à propositions.

En conséquence de quoi, le cycle de conventions générées par l'appel à propositions de 2003 est en cours d'achèvement. Une large majorité des conventions est signée et des préfinancements ont déjà pu être accordés. Mais les paiements intermédiaires relatifs à ces conventions ne se feront qu'en 2005.

De la même manière, les conventions générées par l'appel à propositions de 2004 sont en cours de négociations. Vraisemblablement, les préfinancements de ces conventions ne pourront être effectués qu'en 2005.

C'est pourquoi le montant des crédits de paiement initialement prévu (59,2 millions €) doit être révisé à la baisse.

**Prélèvement 17 49 04 03: Activités communautaires en faveur des consommateurs - Dépenses pour la gestion administrative**

L'examen des dossiers pendant la période concernée fait apparaître des besoins moindres et par conséquent, un prélèvement de 100 000 euros en crédits de paiement peut être effectué dans le cadre du virement global

**Prélèvement 18 03 03: Fonds européen pour les réfugiés**

L'examen des rapports finaux soumis par les Etats membres au titre de la clôture des programmes 2000-2001 a montré une sous-consommation des crédits par les Etats membres, en particulier au titre de l'exercice 2000. Par ailleurs, la clôture des programmes 2002 de certains Etats membres est soumise à la réalisation d'audits ex-post qui sont planifiés pour le second semestre 2004 : la liquidation des paiements de solde se fera donc principalement en 2005. Sur base de la prévision révisée des paiements à réaliser au titre de l'exercice 2004, il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 18 03 07: ARGO**

Le programme ARGO a bénéficié en 2004 d'un renforcement significatif en crédits d'engagements et de paiements. L'appel à propositions 2004 du programme ARGO est en cours et la décision d'attribution est prévue pour les mois d'octobre – novembre 2004. Dès lors, le montant des crédits de paiement pour 2004 se limitera au paiement des préfinancements de certains des projets sélectionnés ainsi qu'au RAL des années précédentes. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Renforcement 18 04 02: Projet pilote: campagne d'information contre la pédophilie**

Un projet devant initialement se terminer en 2005 a été réalisé plus rapidement que prévu et va transmettre son décompte final en 2004. Un renforcement permettant de faire face à la clôture du dossier est demandé.

**Renforcement 18 07 02: Actions préparatoires à un programme de lutte contre le trafic de drogue**

La ligne étant dotée d'un p.m. en 2004, un renforcement est indispensable afin de permettre la liquidation d'engagements restant à liquider.

**Prélèvement 18 08 04: Eurodac**

Les crédits d'engagement et de paiement au titre du système EURODAC visaient en particulier à couvrir, si nécessaire, l'upgrade de l'Unité centrale du système EURODAC suite à l'augmentation du volume des données à traiter lié à l'adhésion

des 10 nouveaux Etats membres. Cependant, on a constaté d'une part que le nombre de demandes d'asile enregistrées dans les nouveaux Etats membres était moindre que prévu ; conjugué au fait que le nombre de demandes d'asile et donc d'enregistrements de données dans le système EURODAC a diminué dans les autres Etats membres, l'upgrade ne s'est pas avéré nécessaire. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 19 02 02: Instituts spécialisés dans les relations Union européenne-pays tiers**

Cette ligne était auparavant dotée de crédits non dissociés; au budget 2004, elle est, pour la première fois, dotée de crédits dissociés, mais le budget a été établi sur le même principe de l'égalité des montants entre crédits d'engagement et crédits de paiement.

Sur base des rapports à recevoir, il est prévu d'exécuter les crédits de paiement en deçà des prévisions initiales. Le solde peut être mis à disposition dans le cadre du virement global.

#### **Prélèvement 19 02 03: Coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations**

La plus grande partie des paiements aura lieu d'ici la fin de l'année et concerne essentiellement les paiements des avances pour les projets résultants de l'appel à propositions 2003, qui seront contractualisés d'ici la fin de l'année. Pour les projets 2001 et 2002, les paiements des soldes relatifs à ces contrats n'auront lieu qu'en 2005 compte tenu de la prolongation de la durée des projets. Le montant présenté peut être mis à disposition à ce stade de l'exercice.

#### **Prélèvement 19 02 04: Participation communautaire aux actions relatives aux mines antipersonnel**

La phase de démarrage d'un certain nombre de projets financés sur cette ligne s'avère plus importante que prévu. Ceci détermine, par conséquent, un délai dans la présentation des demandes de paiement des bénéficiaires et un résultat prévisible en paiement inférieur aux prévisions initiales.

#### **Prélèvement 19 02 05: Mécanisme de réaction rapide**

Après analyse des besoins jusque la fin de l'année, les prévisions d'exécution conduisent à mettre à disposition un montant de € 3,6 MEUR en crédits de paiement.

**Prélèvement 19 03 01: Prévention de conflits et gestion de crises**

En 2003, les crédits d'engagement n'ont pas été utilisés entièrement sur cette ligne budgétaire. Les crédits de paiement prévus n'ont donc pas été absorbés (mission de suivi 2003 de l'Union européenne). En outre, un montant de 4 ME du crédit C5 a été mis à disposition pour les paiements. Ces crédits seront utilisés en premier, ce qui explique pourquoi un montant de 5,4 ME peut être réaffecté.

**Prélèvement 19 03 03: Résolution de conflits, vérification, soutien au processus de paix et stabilisation**

Les paiements prévus dans le cadre d'un programme (mission de police de l'Union européenne 2002/2003) qui étaient prévus en 2002, n'ont pas été effectués car des ressources additionnelles n'étaient pas requises. La mission 2004 a commencé entretemps et il n'y aura pas d'autres paiements dans le cadre des programmes précédents. Un montant de 1,4 ME des crédits C4 et C5 est toujours disponible pour les paiements. Ces crédits seront utilisés en premier, ce qui explique pourquoi un montant de 4 ME peut être réaffecté.

**Prélèvement 19 03 05: Actions préparatoires et de suivi**

Un contrat-cadre d'audit en cours a subi certains retards dans sa mise en oeuvre en raison de la complexité des dossiers. Aucune mesure préparatoire n'a dû être financée au titre du budget 2004.

**Prélèvement 19 03 06: Représentants spéciaux de l'Union européenne**

La plupart des contrats de représentants spéciaux de l'Union européenne en cours ont été conclus en juillet pour une période de 8 mois, ce qui implique un paiement final au premier trimestre de 2005.

**Prélèvement 19 04 01: Centre interuniversitaire européen**

Cette ligne était auparavant dotée de crédits non dissociés; au budget 2004, elle est, pour la première fois, dotée de crédits dissociés, mais ce budget a été établi sur le même principe de l'égalité des montants entre crédits d'engagement et crédits de paiement.

Le rythme des paiements est fonction du programme de travail. La seconde tranche ne nous parviendra pas avant la fin de l'année.

**Prélèvement 19 05 02: Coopération avec les pays tiers industrialisés**

Les prévisions d'exécution d'ici la fin de l'année conduisent à mettre à disposition un montant de 1 million € en crédits de paiement.

**Prélèvement 19 06 01: Assistance aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale**

Cette justification concerne une activité couverte par 3 lignes différentes: 19.06 01, 19.06 02 et 19.06 05.

Une sous-exécution des paiements disponibles en 2004 pour un montant de 27 millions d'euros avait déjà été anticipée au chapitre TACIS lors de l'établissement du premier plan d'exécution du budget en mars. Au vu de l'état réel de l'exécution, les prévisions ont de nouveau été revues et la sous-exécution est désormais estimée à 60 millions d'euros. En fait, par rapport aux attentes initiales, on a enregistré certains retards dans les adjudications (certains accords de financement de 2003 ne seront signés que dans les mois à venir). Néanmoins, même en tenant compte de ce virement, la performance escomptée pour 2004 au niveau des chapitres (421 M€) représentera une nette amélioration par rapport aux résultats des années antérieures. En 2003, 378 M€ ont été payés, tandis qu'en 2002, c'est un montant de 368 M€ qui avait été déboursé, ce qui confirme les améliorations au cours des dernières années.

**Prélèvement 19 06 02: Coopération transfrontalière dans le domaine structurel**

Cette justification concerne une activité couverte par 3 lignes différentes: 19.06 01, 19.06 02 et 19.06 05.

Une sous-exécution des paiements disponibles en 2004 pour un montant de 27 millions d'euros avait été déjà anticipée au chapitre TACIS lors de l'établissement du premier plan d'exécution du budget en mars. Au vu de l'état réel de l'exécution, les prévisions ont de nouveau été revues et la sous-exécution est désormais estimée à 60 millions d'euros. En fait, par rapport aux attentes initiales, on a enregistré certains retards dans les adjudications (certains accords de financement de 2003 ne seront signés que dans les mois à venir). Néanmoins, même en tenant compte de ce virement, la performance escomptée pour 2004 au niveau des chapitres (421 M€) représentera une nette amélioration par rapport aux résultats des années antérieures. En 2003, 378 M€ ont été payés, tandis qu'en 2002, c'est un montant de 368 M€ qui avait été déboursé, ce qui confirme les améliorations au cours des dernières années.

**Prélèvement 19 06 05: Assistance dans le domaine nucléaire**

Cette justification concerne une activité couverte par 3 lignes différentes: 19.06 01, 19.06 02 et 19.06 05.

Une sous-exécution des paiements disponibles en 2004 pour un montant de 27 millions d'euros avait été déjà anticipée au chapitre TACIS lors de l'établissement du premier plan d'exécution du budget en mars. Au vu de l'état réel de l'exécution, les prévisions ont de nouveau été revues et la sous-exécution est désormais estimée à 60 millions d'euros. En fait, par rapport aux attentes initiales, on a enregistré certains retards dans les adjudications (certains accords de financement de 2003 ne seront signés que dans les mois à venir). Néanmoins, même en tenant compte de ce virement, la performance escomptée pour 2004 au niveau des chapitres (421 M€) représentera une amélioration importante par rapport aux résultats des années précédentes. En 2003, 378 M€ ont été payés, tandis qu'en 2002, c'est un montant de

368 M€ qui avait été déboursé, ce qui confirme les améliorations au cours des dernières années.

**Renforcement 19 08 02 01: MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens)**

L'amélioration réalisée dans la mise en œuvre du programme MEDA, parallèlement à la mise en place de la déconcentration de la gestion de l'aide dans les Délégations détermine d'année en année un rythme de paiement sensiblement supérieur aux performances précédentes et aux prévisions initialement établies. Le niveau des déboursements est passé de 314 M€ payés en 2000 à un montant de 786 M€ prévus pour l'année en cours. La dotation en paiement a déjà été renforcée en cours d'année d'un montant de 143,1 M€ au total et la demande introduite dans le cadre du Virement Global vise à compléter le renforcement de la ligne pour permettre une correcte exécution des obligations juridiques.

Les déboursements principaux à effectuer sont les suivants:

Pays	Libellé	Montant en M €	Année d'engagement
Egypte	IMP (Programme de modernisation industrielle)	100	1998
Egypte	Fonds social	9	1997
Egypte	Filature et tissage	20	2004
Jordanie	EJADA (Action euro-jordanienne pour le développement de l'entreprise)	6	1999
Jordanie	Réduction de la pauvreté	5	2004
Liban	Assistance à la réhabilitation de l'administration libanaise - ARLA	5	1997
Maroc	PAGER - Eau et assainissement en milieu rural	6	1997
Maroc	Education de base	5	1998
Maroc	Rocade méditerranéenne – Liaison routière	15	2004
Maroc	Programme de réforme de l'administration publique	20	2004
Maroc	Appui à la mise à niveau de l'enseignement technique	5	1997
Tunisie	Modernisation de l'enseignement supérieur	11	2003
Tunisie	Manform (MEDA I) – Formation professionnelle	4	1997
Tunisie	Modernisation portuaire	7	2002
	Paielements en faveur de la BEI	35	
	Paielements courants sur les projets en cours (y compris projets gérés par la DG EAC)	<u>78</u>	
	<b>Total</b>	<b>331</b>	

Compte tenu des disponibilités limitées en crédits de paiement pour le Virement Global, le renforcement proposé est inférieur au total des besoins demandés pour cette ligne.



**Renforcement 19 08 03: Actions communautaires liées à l'accord de paix conclu entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)**

Cette ligne a déjà utilisé la presque totalité des crédits de paiement disponibles. Le besoin jusqu'à la fin de l'année se chiffre à 22 millions €. Les paiements suivants sont programmés d'ici la fin de l'année :

- € 19.000.000: Special contribution to UNRWA for Emergency needs in Gaza Strip. Il s'agit d'un nouveau projet de 20 M € qui sera présenté au Comité MED du 13 octobre 2004 pour être engagé en 2004. Le contrat prévoit le paiement d'une avance de 95 %.

- € 3.000.000 : dépenses courantes sur les projets en cours.

Un virement séparé vise à mettre à la disposition de la ligne les crédits excédentaires disponibles à l'intérieur du chapitre. Le solde (3,49 M€) est demandé dans le cadre du Virement Global.

**Renforcement 19 08 06: Autres interventions au bénéfice des pays en développement du Proche- et du Moyen-Orient**

Les crédits actuellement disponibles s'élèvent à 2,65 millions €, alors que la prévision des paiements à effectuer se chiffre à 4 million €. En fait, il s'agit d'un paiement relatif au projet 'Yémen – Support to the Third Phase of the Social Fund for Development' en coopération avec la Banque Mondiale qui doit être effectué avant la fin de l'année.

**Renforcement 19 08 07: Aide à la réhabilitation et à la reconstruction de l'Iraq**

Les crédits de paiement (128 millions €) ont été entièrement consommés. Les besoins jusqu'à la fin de l'année s'élèvent à 37,8 millions € qui se répartissent comme suit:

- 5.800.000 € : deuxième tranche de la contribution 2003 de € 29.000.000 au Thematic Trust Fund du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

- 32.000.000 € : le solde de l'engagement 2004 en faveur du Trust Fund des Nations Unies.

Compte tenu des disponibilités limitées en crédits de paiement pour le Virement Global, le renforcement proposé est inférieur au total des besoins demandés pour cette ligne.

**Renforcement 19 09 01: Coopération financière et technique avec les pays en développement d'Amérique latine**

Les prévisions d'exécution pour 2004 des crédits de paiement du chapitre 19.09, transmises en mars à la DG Budgets, mettaient déjà en évidence une insuffisance de la dotation, de l'ordre de 44.000.000€, pour couvrir les besoins alors identifiés.

Ce constat s'est confirmé au fil des mois par l'exécution réelle jusqu'au mois d'août, avec toutefois un léger tassement qui laisse entrevoir un dépassement de la dotation de moindre ampleur.

Les besoins en renforcement estimés à ce jour tiennent compte de deux facteurs :

- d'une part une modération de la demande, dans le sens où des paiements prévus en décembre ont été délibérément repoussés en janvier 2005 pour éviter un risque potentiel d'inexécution, et
- d'autre part, une actualisation des objectifs de paiement par une approche « bottom-up » des déboursements prévisibles projet par projet en gestion, tant au Siège qu'en Délégation.

Le renforcement est demandé sur la ligne 19.0901 où les besoins identifiés sont les plus conséquents. Il se combine avec des mouvements à l'intérieur du chapitre pour assurer une utilisation optimale de la dotation initiale en attendant la mise à disposition effective des crédits supplémentaires demandés.

#### **Renforcement 19 11 01: Évaluation des résultats de l'aide communautaire, actions de suivi et audit**

L'exercice de révision des prévisions de paiement d'ici la fin de l'année vient d'être finalisé sur la base des échéanciers des déboursements relatifs aux contrats financés sur cette ligne. Cet exercice indique qu'un renforcement de 2 M€ est nécessaire afin de permettre la liquidation des tous les paiements prévus.

#### **Renforcement 19 49 04 12: MEDA (mesures d'accompagnement des réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers méditerranéens) - Dépenses pour la gestion administrative**

Les prévisions de paiement, qui tiennent compte des besoins des délégations ainsi que des déboursements liés à la gestion centralisée des contrats des experts individuels dépassent largement les crédits disponibles. Le transfert demandé fait partie des montants supplémentaires nécessaires pour la régularisation des autorisations des dépenses et pour la clôture de la relation avec l'ancienne société de gestion AGRER.

#### **Prélèvement 20 02 01: Relations commerciales extérieures, y compris l'accès aux marchés des pays tiers**

L'exécution budgétaire en 2004 sera inférieure au niveau prévu, suite à l'annulation d'un nombre de projets de la programmation de l'année en cours. Les raisons principales pour cet écart sont :

- la décision de reporter à Décembre 2005 au lieu de l'été 2004 la prochaine réunion ministérielle de l'OMC qui se déroulera à Hong Kong ;
- le constat que le DDA (Doha Development Agenda) Global Trust Funds lié à l'OMC connaît un taux d'exécution inférieur aux crédits disponibles. Par conséquent, il n'y a exceptionnellement pas eu lieu à co-financer ce Trust Fund par des fonds communautaires.

En outre la DG a aussi constaté un retard dans la finalisation de la phase II de deux évaluations sous-traitées à des consultants externes, ce qui a mené la DG à reporter à l'année prochaine la phase III de ces rapports.

**Prélèvement 21 02 03: Participation communautaire à des actions en faveur de pays en développement exécutées par des organisations non gouvernementales**

Les prévisions de paiement, qui viennent d'être mises à jour, indiquent qu'un solde à hauteur de 25 M€ est disponible pour être viré en faveur d'autres chapitres. Cette situation est déterminée par le fait que les contrats résultants des appels à propositions ne pourront pas être signés en temps utile pour générer des avances avant la fin de l'année.

**Prélèvement 21 02 05: Environnement dans les pays en développement**

L'exercice de révision de prévisions de paiement conduit à un solde de 20,3 M€. Cette situation est déterminée notamment par les facteurs suivants : le démarrage des projets a été plus lent que prévu. A ceci s'ajoute un nombre moins important que prévu des paiements finaux, en raison, souvent, de la présentation de documents incomplets de la part des bénéficiaires. En outre le délai lié à la finalisation de l'appel à proposition diminue les paiements en 2004.

**Prélèvement 21 02 07 02: Lutte contre les maladies dues à la pauvreté (VIH/sida, paludisme et tuberculose) dans les pays en développement**

Des retards sont constatés dans la présentation des factures de certains bénéficiaires et les documents présentés sont souvent incomplets. Ceci retarde l'exécution en crédits de paiement, et un solde peut dès à présent être identifié et mis à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 21 02 13: Coopération décentralisée**

Suite à l'adoption tardive de la base légale, les crédits d'engagement ont été mis à disposition de la ligne seulement dans le mois de juillet. En conséquence, il ne sera pas possible de procéder à aucun paiement d'avance en 2004 sur les nouvelles actions.

**Prélèvement 21 03 17: Programme européen pour la reconstruction et le développement (PERD)**

Le suivi de l'exécution des différents programmes d'aide en Afrique du Sud indique que des crédits de paiement à hauteur d'environ 125 million € sont nécessaires en 2004. Cette prévision est légèrement inférieure à celle établie en début d'année, mais reste en progression par rapport à l'exécution 2003.

**Prélèvement 21 03 18: Aide aux producteurs de bananes des pays ACP**

Les modalités de mise en œuvre des actions concernées doivent être ajustées aux nouvelles dispositions valant pour la gestion décentralisée. Il en résulte un ralentissement temporaire du rythme des paiements. Ces paiements seront récupérés au cours de l'année 2005.

**Prélèvement 21 03 20: Actions de réhabilitation et de reconstruction en faveur des pays en voie de développement, notamment des pays ACP**

Cette ligne ne comporte que des crédits de paiement pour la liquidation des anciens projets. Il s'avère que, compte tenu de l'état d'avancement des dossiers, la dotation des crédits ne sera pas utilisée en totalité.

**Prélèvement 21 04 02: Coordination et sensibilisation dans le domaine du développement**

En raison de l'adoption tardive du programme de travail 2004, du retard dans le lancement des appels à propositions/offres, de certains délais d'exécution et de facturation des contractants, les besoins en crédits de paiement d'ici fin 2004 sont inférieurs au montant disponible.

**Renforcement 22 02 01: Aides de pré adhésion en faveur des pays d'Europe centrale et orientale**

Cette ligne budgétaire a été utilisée pour l'aide de préadhésion à la Roumanie et à la Bulgarie et à tous les programmes plurinationaux. Les autorités nationales des pays compétents ont été invitées à fournir leurs estimations des demandes probables de paiement d'ici la fin de l'année et celles-ci dépassent sensiblement les fonds actuellement disponibles.

**Renforcement 22 02 04 01: Aides de pré adhésion en faveur de la Turquie**

La délégation d'Ankara a été consultée et a communiqué les détails de tous les paiements susceptibles d'être effectués d'ici la fin de l'année. Il apparaît que les crédits disponibles ne seront pas suffisants pour couvrir les besoins, d'où le renforcement demandé.

**Renforcement 22 02 04 02: Achèvement de l'ancienne coopération avec la Turquie**

La résorption du RAL ayant été plus rapide que prévu, on enregistre un déficit des crédits de paiement.

**Renforcement 22 02 06: Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre des instruments de pré adhésion**

Il n'existe qu'un seul contrat sur cette ligne budgétaire. Les factures réelles actuellement détenues par la DG "Élargissement", avec les factures prévues au cours des quatre prochains mois, ont été évaluées afin de calculer les besoins probables jusqu'à la fin de l'année. Un déficit en crédits de paiement est prévisible, d'où le renforcement demandé.

**Renforcement 22 02 07: Impact de l'élargissement sur les régions frontalières de l'Union européenne - Actions préparatoires**

Cette ligne budgétaire se rapporte à un nombre très limité de contrats, qui ont tous été examinés afin de s'assurer des factures qui devraient être soumises à la DG ELARG au cours des quatre prochains mois. Un renforcement sera requis afin de répondre aux exigences contractuelles.

**Prélèvement 22 03 01: Facilité transitoire de renforcement des institutions après l'adhésion**

Il s'agit d'une nouvelle ligne budgétaire; tous les fonds seront engagés cette année; toutefois, seulement trois engagements ont recueilli pour l'instant toutes les approbations nécessaires et devraient donc donner lieu aux premiers paiements dans le cadre de l'exercice financier actuel. Les fonds peuvent donc être retournés.

**Prélèvement 22 03 02: Actions du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) dans le cadre de la facilité transitoire**

On s'attend à ce qu'un nombre très limité de paiements seront effectués d'ici la fin de l'année et un dégagement de crédits est donc possible.

**Prélèvement 22 03 04: Action préparatoire pour le soutien à la société civile dans les nouveaux États membres de l'Union européenne**

La mise en place de ce nouveau Projet Pilote a nécessité la rédaction d'un plan annuel de travail, d'une décision de financement et d'un appel à propositions qui sera publié en Octobre 2004. Les crédits d'engagement seront utilisés avant la fin 2004, mais les préfinancements (crédits de paiements) ne pourront être exécutés avant la fin de l'année. Il est proposé de remettre le solde à disposition dans le cadre du virement global.

**Prélèvement 22 04 01: Prince - Stratégie d'information et de communication**

Le premier exercice de prévision de l'année a révélé qu'il était très peu probable que la totalité des crédits, pour les paiements ou pour les engagements, pourraient être consommés au cours de l'année. Cette supposition est en effet devenue réalité, d'où la demande de virement.

**Prélèvement 23 02 01: Aide à des populations et aide alimentaire d'urgence aux pays en développement et aux autres pays tiers victimes de catastrophes ou de crises graves**

Le taux d'exécution des crédits de paiement en date du 31 août est de 59%. Selon nos prévisions, il se situera au 31 décembre aux environs de 90-95%. Il est à noter qu'au début de l'exercice les crédits de paiements avaient été renforcés suite au transfert (automatique) des crédits de paiement provenant du réemploi des recettes (type C5) pour un montant de 40,6 millions €.

Au vu des raisons invoquées ci-dessus, nous demandons un prélèvement de 5% des crédits de paiement, ce qui correspond à un montant de € 25 millions.

**Prélèvement 25 04 01: Action préparatoire relative à la prise en compte de l'évolution démographique dans les politiques européennes et nationales**

En raison de la procédure fastidieuse des consultations interservices exigée pour la préparation de l'appel, la signature des contrats ne peut pas avoir lieu avant novembre 2004. Seules les avances de 30 % peuvent être effectuées en 2004, (30% de 1000.000 = 300.000).

**Prélèvement 26 02 01: Procédures de passation et de publication des marchés publics de fournitures, de travaux et de services**

Une sous exécution a été constatée pour les raisons suivantes :

- une stagnation du nombre des avis de marchés des 15 Etats Membres
- une réduction du nombre des avis de marchés envoyés par la France faisant suite à l'adaptation de leur réglementation marchés publics

- une réduction du coût moyen de traitement des avis suite à l'utilisation de plus en plus systématique des codes CPV
  - un retard dans le lancement de certains appels d'offres
- En conséquence, un montant de 9 500 000 euros en CP est désormais disponible.

**Prélèvement 29 49 04 01: Politique d'informations statistiques - Dépenses pour la gestion administrative**

Le RAL à payer en 2004 a été inférieur aux crédits de paiement reçus.

**Prélèvement 29 49 04 02: Réseaux pour les statistiques intracommunautaires (Edicom) - Dépenses pour la gestion administrative**

Le RAL à payer en 2004 a été inférieur aux crédits de paiement reçus.

Virement DEC50B/2004

Ligne	Intitulé	Budget Initial (1)	Crédits Budgétaires (2) (1) ± Virements ± BR	Exécution (3)	Virement proposé (4)		Total (2 ± 4)	Variation (4/1)	Observations
					Prélèvement	Renforcement			
04 02 12	Eures (European Employment Services)	14.400.000	14.400.000	11.214.388		1.500.000	15.900.000	10,42%	C
05 06 01	Accords internationaux en matière agricole	5.795.000	5.795.000	354.011	650.000		5.145.000	-11,22%	Justif. Page 47
11 03 01	Accords internationaux en matière de pêche	20.895.693	16.895.693	0	13.230.000		3.665.693	-63,31%	Justif. Page 47
11 03 02	Contributions à des organisations internationales	2.518.946	2.518.946	1.716.062	720.000		1.798.946	-28,58%	Justif. Page 47
15 07 02	Jeunesse	82.000.000	75.000.000	69.111.014		6.000.000	81.000.000	7,32%	C
21 49 04 01	Autres aides en produits, actions d'appui et transport, distribution, mesures d'accompagnement et de contrôle de la mise en oeuvre - Dépenses pour la gestion administrative	5.000.000	6.360.000	4.919.258		1.100.000	7.460.000	22,00%	Justif. Page 47
22 02 05	Aides de préadhésion en faveur de Malte et Chypre	19.000.000	19.000.000	17.028.618		6.000.000	25.000.000	31,58%	Justif. Page 47
	<b>Total</b>	<b>149.609.639</b>	<b>139.969.639</b>	<b>104.343.351</b>	<b>-14.600.000</b>	<b>14.600.000</b>	<b>139.969.639</b>		

## Justifications

### **Prélèvement 05 06 01: Accords internationaux en matière agricole**

Les bases légales nécessaires pour la participation aux OIV (Office International du Vin) et NUCEE (Nations Unies-Commission Economique pour l'Europe) n'étant pas adoptées, le montant prévu (0,65 m€) ne sera pas exécuté.

### **Prélèvement 11 03 01: Accords internationaux en matière de pêche**

L'excédent en crédit d'engagement et de paiement est dû au retard dans le renouvellement de certains accords de pêche prévus initialement (Angola).

### **Prélèvement 11 03 02: Contributions à des organisations internationales**

L'excédent en crédits d'engagement et de paiement est dû au fait que la contribution à la Commission des Thons dans l'océan Indien a été moins élevée que initialement estimée, et au fait que la première contribution à la Commission Générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) sera uniquement payée en 2005. La CGPM deviendra effective lors de sa réunion annuelle de décembre 2004.

### **Renforcement 21 49 04 01: Autres aides en produits, actions d'appui et transport, distribution, mesures d'accompagnement et de contrôle de la mise en oeuvre - Dépenses pour la gestion administrative**

Les prévisions de paiement, qui tiennent compte des besoins des délégations ainsi que des déboursements liés à la gestion centralisée des contrats des experts individuels dépassent largement les crédits disponibles. Le transfert demandé fait partie des montants supplémentaires nécessaires pour la régularisation des autorisations des dépenses et pour la clôture de la relation avec l'ancienne société de gestion AGRER.

### **Renforcement 22 02 05: Aides de pré adhésion en faveur de Malte et Chypre**

Les autorités nationales compétentes ont été invitées à produire des estimations des demandes probables de paiement à faire avant la fin de l'année. La résorption du RAL progresse à un rythme plus rapide que prévu, d'où la nécessité d'un renforcement.